

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

26° : ALGER

28° : TAMANRASSET

p. 2

Lundi 28 Octobre 2013 - 23 Dhoul al-Hijja 1434 - N° 412 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

Le Premier ministre demain à Sétif

Page 3

APRÈS NOUAKCHOT ET BAMAKO M. Lamamra à Niamey

Page 5



Le président Abdelaziz demande à l'ONU d'offrir aux Sahraouis une protection internationale

Page 24



Bureaucratie, corruption... Le coup de balai de Sellal

Saïd Abjaoui

Le Premier ministre est révolté et il y a de quoi. On a l'habitude de dire que l'administration est au service des citoyens et elle l'est au regard de la Constitution. Et pourtant, il arrive qu'elle agisse plutôt comme un obstacle aux démarches des citoyens. Toutes les procédures administratives sont compliquées. Pratiquement toutes. Pour obtenir la moindre pièce administrative, il faudrait fournir... nombre de pièces administratives. Le temps qu'il faudrait passer pour ramasser toutes les pièces nécessaires à fournir à l'administration est énorme. Ce temps est usant. La somme des déplacements nécessaires est, elle, également usante. Une carte nationale d'identité ? Un permis de conduire ? Un passeport ? Les mêmes pièces pour chaque dossier.

Page 3



HIGH-TECH

ÉCOUTE
DES
COMMUNICATIONS
ÉLECTRONIQUES



Page 11

Pas d'amis
pour le pays
de l'Oncle Sam !

SANTÉ

M. Boudiaf
prend la
température
du secteur

Page 7

SCIENCE et VIE
DOULEURS,
FATIGUE...
et si c'était
une fibromyalgie ?

Pages 12-13

CULTURE

Barbarie
coloniale
en Afrique

II. Expéditions
sanglantes au Maroc

Par Amar Belkhodja (*)

Pages 14-15

FOOTBALL

DE NOUVEAUX JOUEURS
POUR LES VERTS :

Le cas Aïssa
Mandi comme
probable
solution

Page 22

ANP

12 stations
du système
de navigation
globale
par satellite
en cours de
réalisation

Page 6



Régions Nord :

31° à Alger

- Prédominance d'un temps relativement chaud et ensoleillé. Les vents seront en général faibles à modérés (20/30 km/h). La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 27° à Tamanrasset

- Temps nuageux sur les régions du sud-ouest (Tindouf, Béchar) avec localement averses orageuses. Ailleurs temps généralement chaud et ensoleillé. Les vents seront de sud-ouest modérés (20/40 km/h) avec localement chasse-sable.

Algier	max	31°	min	20°
Oran	max	32°	min	18°
Annaba	max	28°	min	13°
Béjaïa	max	34°	min	21°
Tamanrasset	max	27°	min	13°



PARLEMENT Le projet de la loi de finances 2014 devant l'APN

Le ministre des Finances Karim Djoudi présentera aujourd'hui le projet de loi de finances 2014 devant l'Assemblée populaire nationale (APN). Les membres de l'APN débattront du texte mardi, mercredi et jeudi. La séance de jeudi après-midi sera consacrée aux interventions des présidents des groupes parlementaires, tandis que le vote sur le projet de loi aura lieu mardi 12 novembre.

CONSTANTINE Lancement annoncé de la numérisation des archives du quotidien An-Nasr

L'opération de numérisation des archives du quotidien public *An-Nasr*, édité en langue arabe à Constantine, sera «incessamment» lancée, a déclaré mardi le directeur de la publication de ce quotidien, M. Larbi Ouennoughi.

S'exprimant lors de la présentation du projet de gestion électronique des documents (GED) du quotidien, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, M. Ouennoughi a indiqué que «le projet est en phase d'acquisition des équipements».

Présentant le projet comme un «élément essentiel» pour l'entreprise publique économique *An-Nasr*, le directeur de la publication, également président-directeur général de la Spa *An-Nasr*, a précisé que l'équipe d'informaticiens et d'archivistes désignée pour la concrétisation du projet de numérisation des archives «s'est nourrie de l'expérience de plusieurs ministères et universités».

Véritable mémoire de la nation, constituant également une partie de l'histoire de la presse algérienne, les archives du quotidien *An-Nasr* remontent à 1858 avec la première publication, «*L'Indépendant*» paru entre 1858 et 1908.

Un journal qui prendra le nom de la «*Dépêche de Constantine*» entre 1908 et 1963, puis *An-Nasr* en langue française entre 1963 et 1972 avant d'être entièrement arabisé en 1972.

A noter que le quotidien national *El Moudjahid* a entrepris la numérisation des archives en 2003. Un travail remarquable a été réalisé et se poursuit avec détermination.

LE DR SELMA KESRAOUI DU CHU DE BLIDA INVITÉE

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence-débat sur «Les accidents vasculaires cérébraux»

A l'occasion de la Journée mondiale des «accidents vasculaires cérébraux» (AVC), qui est célébré le 29 octobre de chaque année, le docteur Selma Kesraoui du service de neurologie au CHU de Blida animera une conférence-débat, ce matin à 10h30, au centre de presse de DK News, sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun.



No comment

LA SONATRACH VIENT DE DÉCOUVRIR UN IMPORTANT GISEMENT DE PÉTROLE



DEMAIN À PARIS 8e Forum des jeunes de l'Unesco

Des jeunes de plus de 150 pays, ainsi que plusieurs personnalités de renom et jeunes aux parcours exemplaires, sont attendus à Paris, le 29 octobre pour prendre part au 8^e Forum des jeunes de l'Unesco, qui se tiendra jusqu'au 31 octobre au siège de l'organisation, sous le thème global «jeunesse et inclusion sociale : engagement civique, dialogue et développement des compétences».

Durant trois jours, les participants à ce forum débattront des défis auxquels sont confrontés les jeunes de tous les continents et passeront en revue les principaux objectifs des programmes de l'Organisation à l'égard de la jeunesse, afin de vérifier leur pertinence et renforcer leur efficacité.

Hausse de 22% du chiffre d'affaires du secteur des assurances

Le chiffre d'affaires du secteur des assurances algérien a enregistré au premier semestre 2013 une hausse de 22,1% à 60,6 milliards de DA contre 49,6 mds de DA à la même période 2012, selon les chiffres du Conseil national des assurances (CNA).

OUARGLA Séminaire sur le rôle de la presse culturelle

Sous le patronage du ministère de la culture, la wilaya de Ouargla organise aujourd'hui et demain, à la maison de la culture Moufdi Zakaria, un séminaire national sur le rôle de la presse culturelle dans la promotion de la culture nationale, avec la participation de plusieurs professeurs universitaire, de chefs de rubriques culturelles de différents organes de presse et d'intellectuels. Cette rencontre de deux jours se veut être un espace d'évaluation, de réflexion et de discussion sur la réalité de la presse culturelle en Algérie et les moyens de la promouvoir.

RAPPEL EN EUROPE DE LOTS D'INSULINES DES LABORATOIRES NOVO NORDISK L'Algérie pas concernée

Le 25 octobre, les laboratoires Novo Nordisk en coopération avec l'Agence européenne du médicament (AEM) ont décidé du rappel d'un certain nombre de lots des insulines NovoMix 30, Penfill commercialisées dans 13 pays européens.

Les laboratoires Novo Nordisk Algérie tiennent à informer que ce rappel ne concerne en aucun cas les insulines NovoMix 30 FlexPen et NovoMix 30 Penfill importées et commercialisées en Algérie. Les insulines commercialisées en Algérie proviennent d'un site de production situé au Danemark, différent de celui des insulines sujettes à ce rappel de lot.

Les insulines vendues en Algérie ont toutes les qualités requises pour leur commercialisation et les personnes vivant avec un diabète ayant acheté leur insuline NovoMix 30 FlexPen 100 U/ml ou NovoMix 30 Penfill en Algérie peuvent donc continuer à utiliser leur insuline le plus normalement du monde.

TLEMCEN Plantation de 441 ha d'arbres forestiers et fruitiers

La conservation des forêts de Tlemcen a entamé un programme de plantation de 441 hectares d'arbres forestiers et fruitiers et de 48 ha comme ceinture verte sur la bande steppe du sud de la wilaya, a-t-on appris samedi dernier.

Lancé à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre coïncidant avec le 25 octobre, ce programme cible des terres arides en zones montagneuses et des bassins versants où seront plantés des espèces d'arbustes forestiers, ainsi que des espaces boisés endommagés par les incendies et des sols menacés d'érosion et de désertification.

M. Sellal en visite de travail demain dans la wilaya de Sétif

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera une visite de travail dans la wilaya de Sétif mardi dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique dimanche un communiqué des services

du Premier ministre. Lors de cette visite, M. Sellal fera le point de situation sur l'état d'exécution et d'avancement de projets socio-économiques mis en œuvre au niveau de la wilaya de Sétif et présidera une réunion de travail élargie aux représentants de la société civile afin d'identifier les actions susceptibles d'améliorer davantage le développement harmonieux de cette wilaya, précise le communiqué. M. Sellal sera accompagné, lors de cette visite, d'une importante délégation ministérielle, ajoute la même source.

Bureaucratie, corruption, le couple ravageur

Said Abjaoui

Le Premier ministre est révolté et il y a de quoi. On a l'habitude de dire que l'administration est au service des citoyens et elle l'est au regard de la Constitution. Et pourtant, il arrive qu'elle agisse plutôt comme un obstacle aux démarches des citoyens. Toutes les procédures administratives sont compliquées.

Pratiquement toutes. Pour obtenir la moindre pièce administrative, il faudrait fournir... nombre de pièces administratives. Le temps qu'il faudrait passer pour ramasser toutes les pièces nécessaires à fournir à l'administration est

énorme. Ce temps est usant. La somme des déplacements nécessaires est, elle, également usante.

Une carte nationale d'identité ? Un permis de conduire ? Un passeport ? Les mêmes pièces pour chaque dossier. Il faut déserter son poste de travail pour aller faire les chaînes. D'autres chaînes encore à faire pour les mêmes pièces pour d'autres dossiers.

Parfois, c'est le parcours du combattant. Les populations ont l'impression qu'elles sont sanctionnées. Imaginons en plus que parfois, il faudrait effectuer de longs déplacements et même prendre une chambre d'hôtel.

C'est de l'argent perdu. C'est du

temps perdu. C'est l'usure mentale. C'est le désarroi moral. C'est l'enjeu de la révolte. C'est une atteinte grave au respect de la citoyenneté. C'est même une atteinte aux droits de l'Homme car quand il y a une forte bureaucratie, il faudrait recourir à la corruption pour obtenir ce qui est un droit. La corruption ou le passe-droit.

Le Premier ministre est révolté. Il y a de quoi car à son niveau, il en a mesuré l'ampleur et il en a évalué les implications. La bureaucratie encourage la corruption. La bureaucratie et la corruption freinent considérablement le développement et forment... un couple ravageur.

M. MOHAMED EL GHAZI, INVITÉ DE LA RADIO CHAINE 3 La réforme du service public, une des préoccupations majeures du gouvernement

La réforme du service public est une des préoccupations majeures du gouvernement actuel, a indiqué dimanche le ministre auprès du Premier ministre chargé de la Réforme du service public, Mohamed El Ghazi. «La réforme du service public est une des préoccupations majeures du gouvernement actuel. Je m'en veux pour prouver la création du ministère dont je suis en charge et qui n'existe pas avant», a déclaré le ministre sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale. «Il y a une volonté sincère et

réelle du gouvernement de modifier l'image de l'administration aux yeux des citoyens qui en pâtissent très régulièrement du comportement négatif des fonctionnaires du service public», a-t-il relevé.

M. El Ghazi a souligné que la réforme du service public était une volonté du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika «qui, à chaque fois, a donné des instructions pour essayer de réformer ce service et de l'adapter aux exigences modernes. Interrogé sur l'impact des mouvements de grève menés dans certains

secteurs sur la qualité du service public, le ministre a rappelé que la grève était un droit reconnu par la Constitution.

«Parfois, il y a des mouvements de grève qui dérapent pour aller vers des crispations», a-t-il regretté.

Il a annoncé dans ce cadre avoir convenu avec le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, Abdelmadjid Sidi Said, de tenir des assises autour du thème service public-syndicat, sans toutefois en préciser la date.

S E R V I C E P U B L I C

Le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme du service public, Mohamed El Ghazi a mis en exergue dimanche la nécessité de valoriser la fonction d'agent de guichet dans l'administration, relevant l'importance d'assurer une formation adéquate à ce personnel. «Les jeunes qui sont au niveau des guichets sont soient mutés à ces postes par mesures disciplinaires ou jeunes issus du DAIP (Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle)», a fait remarquer le ministre. «C'est surprenant que des documents officiels soient traités par des agents non qualifiés», a-t-il ajouté. Pour y remédier à cette situation, le minis-

La fonction d'agent de guichet doit être valorisée

tre a souligné l'importance de la formation d'agents qualifiés à ces postes, ajoutant que le Premier ministre «a donné des instructions pour choisir les éléments les plus aptes à être aux guichets pour satisfaire la demande citoyenne». Par ailleurs, M. El Ghazi a annoncé que l'opération de légalisation des documents administratifs, qui se fait actuellement exclusivement au niveau des Assemblées populaires communales, allait être décentralisée. «La légalisation des documents administratifs sera décentralisée et pourra être faite au niveau des administrations et des agences à vocation de service public», a-t-il déclaré. Le ministre a

également annoncé que des mesures «urgentes» vont être prises dans le cadre de l'amélioration du service public et de la lutte contre le fléau de la corruption. Il a cité l'allègement des documents demandés pour l'obtention d'un permis de conduire et d'un permis de construire, indiquant que les textes les régissant vont être soit amendés ou carrément abrogés. M. El Ghazi a affirmé que le Premier ministre a fixé l'échéance du 30 novembre pour finaliser les allégements en cours. Puis les autres mesures envisagées pour améliorer le service public, le ministre a annoncé la révision des horaires administratifs, notamment au niveau des

APC et des daïras et l'utilisation «très limitée» de l'extrait de naissance n°12. «Ajouter 2 heures aux horaires de fermeture (de 17h à 19h) des guichets de l'administration serait une bonne chose pour les citoyens», a-t-il estimé. Dans le cadre de la lutte contre la corruption, M. El Ghazi a annoncé l'idée de la mise en place d'un numéro vert était à l'étude avec le ministère concerné (ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication). «Des fois, pour obtenir un document, il faut "graisser la patte". C'est des pratiques que l'administration doit combattre et que les citoyens doivent dénoncer», a-t-il souligné.

Mise en œuvre de décisions de la Tripartite du 10 octobre

Les sous-groupes de travail composés d'experts des partenaires de la Tripartite se réunissent, demain, mardi, pour une première concertation sur l'objet de leur structure. La tripartite d'octobre 2010 a été un moment fort de la concertation entre partenaires sociaux. Il y a été question du soutien à la production nationale, à la réduction de la facture des importations, à la lutte contre la bureaucratie et l'encouragement des secteurs de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme.

Les conclusions et propositions travaux doivent être remises au Premier ministre «dans un délai de 3 mois» soit au début du mois de janvier 2014. Les groupes de travail, annoncés à l'issue de la dernière tripartite, sont chargés :

- d'élaborer le contrat économique et social de croissance,
 - de proposer les modalités de la contribution du Fonds national d'investissement (FNI) au financement de l'investissement national public et privé,
 - de proposer les modalités facilitant l'intervention des entreprises nationales du Btp dans la réalisation du programme national d'équipement,
 - de l'encouragement de la production nationale dont le crédit à la consommation pour les produits locaux,
 - d'encadrer les actes de gestion.
- D'autre part, une tripartite sociale devrait se tenir en décembre si «le calendrier» le permet.

ENERGIE Illizi : le gisement d'El Merk opérationnel

Le ministre de l'Energie inaugure officiellement les installations pétrolières

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi a donné dimanche à Illizi le coup d'envoi officiel de la production d'El Merk dans le bassin de Berkine, un gisement développé en partenariat entre Sonatrach et l'américain Anadarko et devant produire 146 000 barils/jour à terme. L'inauguration des installations pétrolières d'El Merk s'est faite en présence des P-DG de Sonatrach et d'Anadarko, MM. Abdellah Zerguine et Al Walker et des cadres supérieurs du secteur de l'énergie. Sonatrach détient 51% des participations d'El Merk, en vertu d'un contrat de partage de production conclu avec ses partenaires sous l'égide de l'ancienne loi sur les hydrocarbures 86-14. Les 49% de la production reviendront à Anadarko et ses associés Eni, Maersk, Conoco Philips et Talisman.

Les réserves prouvées d'El Merk sont estimées à 1,2 milliard de barils de pétrole, dont près de 40% (647 millions de barils) sont récupérables, selon les précisions du groupement Berkine, l'association constituée entre Sonatrach et Anadarko, chargée du développement du projet.

Situé dans le bassin de Berkine, ancien Ghadams dans la wilaya d'Illizi, El Merk, est devenu le pivot de la stratégie de développement engagée par Sonatrach pour augmenter, en partenariat, ses capacités de production de brut, de condensat et de GPL. Ses initiateurs, Sonatrach et Anadarko, le présentent comme un projet complétant celui de Berkine, déjà en exploitation depuis 1998, qui va contribuer à augmenter la production globale de ce dernier à plus de 300 000 barils par jour, soit la deuxième plus importante production après celle de Hassi Messaoud, plus grand champs pétrolier du pays.

L'usine de traitement de pétrole mis en service mai dernier, produit actuellement 83 000 barils de pétrole/jour à partir de 53 puits forés dans le bloc 208 d'El Merk. L'association Sonatrach-Anadarko compte porter cette production à 146 000 barils/j d'huile de GPL et de condensat avec le démarrage de 27 autres puits.

Au total, le projet d'exploitation d'El Merk prévoit 80 puits dont 30 pour la production du pétrole et 8 pour l'extraction du gaz. Le coût de la réalisation du projet est d'environ 4 milliards dollars. Il regroupe le développement en synergie de quatre champs du gisement El Merk, El Khit Timissa, El Merk Nord et El Merk Est.

«Le projet donne à la Sonatrach une capacité de production supplémentaire de brut de près de 100 000 barils de pétrole par jour», a indiqué le ministre au cours d'un bref point de presse qu'il a tenu après l'inauguration de l'usine El Merk. De son côté, le dirigeant de Sonatrach a révélé que son groupe allait consacrer l'essentiel des 10 milliards de dollars qu'il compte mobiliser pour son programme d'investissement à l'amont pétrolier en vue d'intensifier l'exploration du domaine minier. «L'objectif primordial que nous avons retenu c'est de conforter nos réserves. Cette politique commence à apporter ses fruits puisque nous venons réaliser des découvertes importantes qui nous permettent non seulement de reconstituer nos réserves mais de les augmenter davantage», a relevé M. Zerguine.

APS

ALGÉRIE - IRAN**Les entreprises algériennes invitées à participer à la 14^e Foire commerciale de l'OCI en Iran**

Les entreprises algériennes sont invitées à participer à la 14^e édition de la Foire commerciale de l'organisation de la coopération islamique (OCI) prévue à partir d'aujourd'hui à Téhéran (Iran), indique la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci).

La 14^e édition de la foire commerciale de l'organisation de la coopération islamique qui se poursuivra jusqu'à vendredi à Téhéran, s'adresse aux entreprises algériennes désireuses de présenter leurs produits et savoir-faire, précise la Caci. Selon le site officiel de la rencontre, le président du conseil d'administration et directeur général de la société iranienne des foires internationales, Kadhem Akhbarpour, a déclaré récemment à la presse que les liens commerciaux entre les pays musulmans créent un espace d'échanges culturels, de rencontres entre hommes d'affaires favorisant de nouveaux horizons économiques pour l'expansion du commerce. Cette année, une surface de 21 mètres carrés d'exposition a été consacrée à chaque pays membre gratuitement, pour illustrer l'importance accordée par nos entreprises au développement des relations commerciales avec d'autres pays islamiques», a-t-il ajouté.

Le responsable iranien rappelle que le thème retenu pour cette édition est «l'unité, le développement économique durable islamique». Selon M. Akhbarpour, à ce jour 28 Etats islamiques ont affirmé leur volonté de participer à la conférence islamique et 31 pays pour l'exposition islamique.

Il a également annoncé la tenue de sessions spécialisées pour les commerçants musulmans en marge de l'exposition, notamment dans le domaine de la high-tech et de réunions sur les bâtiments et bâtiments industriels, ainsi que des réunions spécialisées sur la coopération industrielle et la visite des principales usines du pays.

SÉPARATION DES GAZ DE L'AIR: Linde Gas compte lancer deux nouveaux projets dès 2015

Linde Gas compte renforcer le tissu des usines de séparation des gaz de l'air en Algérie en lançant dès 2015 deux nouveaux projets, a annoncé hier à Alger un responsable du groupe.

Linde Gas Algérie prévoit, ainsi, de lancer en 2015, un projet de construction d'une nouvelle unité de production de protoxyde d'azote, pour un montant d'un milliard de DA ainsi qu'une nouvelle unité de production de gaz carbonique en 2017, pour un montant de trois milliards de DA, a déclaré le P-DG de Linde Gas Algérie, M. Pierre Chevallier en marge de l'inauguration d'une nouvelle unité de production de gaz industriel située à Régahaia, à l'est d'Alger. «Notre politique est de procéder au transfert de technologie tout en misant sur l'encadrement local», a-t-il indiqué.

L'usine, réalisée pour un montant de quatre milliards de DA, est conçue pour produire des gaz médicaux et industriels utilisant les techniques de dernière génération permettant une sécurité totale des installations. Elle produira 77.000 litres-jour d'oxygène liquide (LOX) destinés notamment à la respiration artificielle, 118.000 l/j d'azote liquide (LIN) utilisée surtout en dermatologie, et enfin 2.800 l/j d'argon liquide qui sert dans la soudure industrielle. Il a expliqué que l'usine de Régahaia était la plus importante en Afrique du Nord soulignant que «Linde Gas assure aujourd'hui 100% des besoins en gaz au niveau des hôpitaux en Algérie». Selon ce responsable, les sites de production de cette firme internationale qui emploie 580 travailleurs algériens au niveau de Régahaia et près de 1000 au niveau national «sont dirigés par des cadres locaux». «Nous sommes présents en Algérie depuis les années 70 et notre coopération avec l'Algérie a connu un tournant» en 2007 avec le rachat de 66% des parts de l'ex-entreprise nationale des gaz industriels (ENGI), nous travaillons aujourd'hui en partenariat avec Sonatrach», a déclaré le vice-PDG de Linde, Aldo Belloni. «L'Algérie est un marché très vaste et reste un pays très attractif en matière d'investissements, notamment en raison des ses vastes potentialités et sa main-d'œuvre qualifiée», a encore ajouté ce responsable. Selon lui, l'Algérie est le deuxième fournisseur mondial d'hélium, un produit devenant de plus en plus rare dans le monde en raison de l'épuisement des sources notamment aux Etats-Unis.

SELON LES DOUANES NATIONALES**Hausse de 65% des importations de ciment de janvier à septembre 2013**

Les importations algériennes de ciment ont augmenté durant les neuf premiers mois de 2013 de plus de 65% en terme de valeur et de plus de 70% en quantité, a-t-on appris hier auprès des Douanes.



La hausse des importations de ciment, entamée depuis 2012 période durant laquelle les importations ont presque doublé, s'est accentuée durant les neuf premiers mois de cette année.

Ainsi, les importations du ciment ont atteint 322,5 millions de dollars durant les neuf premiers mois de 2013 contre 194,77 millions de dollars à la même période de l'année dernière, en hausse de 65,5%, selon les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes, obtenus par l'APS. Les quantités importées ont connu également une «forte augmentation» de 70,4%, passant de 2,109 millions de tonnes à 3,595 million de tonnes durant la même période de référence, a précisé la même source.

Le lancement de nouveaux projets et la reprise des travaux dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics (BTPH) durant la «période sèche» (avril à octobre), considérée comme propice au lancement des chantiers de construction, expliquent cette hausse des importations.

L'Algérie a procédé à l'importation de cinq types de ciments durant cette période. Il s'agit des ciments non pulvérisés dits «clinkers», ciments Portland

blancs, ciments Portland autres que blancs, ciments alumineux et enfin les ciments hydrauliques.

Les importations les plus importantes en termes de valeur et de volume, durant cette période de référence, ont concerné comme d'habitude les ciments Portland (autres que blancs).

La valeur des importations de ciments Portland (autres que blancs) a atteint 283,80 millions de dollars contre 165,13 millions de dollars durant la période déjà évoquée, soit une hausse de près de 72%.

En volume également, l'augmentation a été «remarquable», soit plus de 68%, totalisant 3,076 millions de tonnes contre 1,826 millions de tonnes, selon les chiffres du Cnis.

La pénurie du ciment se pose de manière récurrente depuis cinq années notamment durant «la période sèche» qui connaît habituellement le lancement de projets de construction et des travaux d'aménagement des habitations, selon l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA).

Pour répondre à cette forte demande et atténuer la flambée des prix, accentuée notamment par la spéculation, et éviter le retard dans les délais de réalisation des projets, le Groupe indus-

trial des ciments d'Algérie (GICA) a entre-
mises dès juin 2012 des importations mensuelles de ciment.

Le déficit de l'Algérie en ciment dé-
passe actuellement les 5 millions de tonnes/an, alors que la production na-
tionale actuelle est de plus de 18 millions de tonnes/an dont 11,5 millions de tonnes sont assurés par les 12 cimente-
ries publiques.

Le développement de la filière ciment figure parmi les priorités du gouvernement pour atteindre une production de 20 millions de tonnes à l'horizon 2016 et 29 millions de tonnes d'ici à 2018.

Dans le but d'atteindre cette objectif et de créer un équilibre entre l'offre et la demande croissante, un «ambitieux» programme a été tracé. A cet effet, un contrat de performance a été signé en mai dernier par le ministère du développement industriel et de la promotion de l'investissement, et le Groupe GICA, chargé de mettre en oeuvre un programme de réalisation de cimenteries. Il est prévu la réalisation de quatre nouvelles cimenteries et l'extension des capacités de production de six usines existantes. Selon le ministère, 17 cimenteries seront réalisées d'ici à 2017 dont quatre par le groupe GICA et sept autres par le secteur privé.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION: Hausse de plus de 26% des importations durant les 9 premiers mois 2013

La facture des importations algériennes de matériaux de construction durant les neuf premiers mois de 2013 a atteint plus de 2,8 milliards de dollars, en hausse de plus de 26% par rapport à la même période de 2012, a-t-on appris hier auprès des Douanes algériennes.

Les importations des principaux matériaux de construction (ciments, bois et aciers) ont atteint 2,85 milliards de dollars de janvier à septembre dernier contre 2,26 milliards de dollars durant la même période de 2012, soit une hausse de 26,06%, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des

Douanes. Les quantités im-
portées sont passées de 5,34 millions de tonnes durant les neuf premiers mois de 2012 à 18,38 millions de tonnes à la même période de 2013, enregistrant une hausse «vertigineuse» de 244%, tirée principalement par les im-
portations de ciments (6%) et de fer et aciers (28%) ainsi

que le bois (4%). En effet, la valeur des importations de ciment a atteint 322,5 millions de dollars durant les neuf premiers mois de 2013 contre 194,77 millions de dollars à la même période de 2013, contre 1,55 milliard de dollars (2,245 millions de tonnes) à la même période en 2012, en hausse de 65,5%.

Les quantités importées ont connu également une augmentation de 70,4%, pas-

sant de 2,109 millions de tonnes à 3,595 millions de tonnes durant la même pé-
riode de référence.

Fer et d'acier: hausse de 28% des importations

Par ailleurs, les importations de fer et d'acier destinés à la construction, qui ont représenté 69,9% du volume global des importations des matériaux de construction, se sont chiffrées à 1,99 milliard de dollars pour 2,281 millions de tonnes durant les neuf premiers mois de 2013, contre 1,55 milliard de dollars (2,245 millions de tonnes) à la même période en 2012, en hausse de 28,4% en valeur. Le troisième produit indispensable pour la

construction, le bois, a lui aussi connu une augmentation de plus de 4% des impor-
tations durant la même pé-
riode.

Ainsi, la valeur des im-
portations de bois s'est chif-
frée à 532,82 millions de dol-
lars (12,51 millions de tonnes), contre 511,98 mil-
lions de dollars à même pé-
riode en 2012, soit une hausse de 4,1% en valeur.

En 2012, les importations des matériaux de construction ont augmenté de près de 12% totalisant 2,89 milliards de dollars. Cette hausse a été tirée par les importations de ciments qui ont augmenté de 94,67% pour totaliser 244,4 millions de dollars.

APS



ALGÉRIE - NIGER

APRÈS NOUAKCHOT ET BAMAKO

M. Lamamra à Niamey

► Entretien avec le Premier ministre nigérien

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu dimanche à Niamey avec le Premier ministre nigérien, Brigi Rafini.

Les deux parties ont passé en revue, au cours de cette entrevue, l'état des relations bilatérales, ainsi que les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

M. Lamamra se trouve au Niger pour une visite d'amitié et de travail dans le cadre d'une tournée régionale qui l'a déjà conduit en Mauritanie et au Mali.

Cette tournée s'inscrit dans le cadre du raffermissement des relations anciennes et privilégiées qui unissent l'Algérie à chacun de ces trois pays voisins.

Vibrant hommage du président du Niger au président Bouteflika

Le président nigérien, Mahamadou Issoufou, a indiqué dimanche à Niamey que l'Algérie a un rôle «moteur» à jouer dans la stabilité et le développement de la région du Sahel.

«L'Algérie est un grand pays et elle a un très grand rôle à jouer aussi bien au plan de la sécurité que celui de développement de notre sous-région», a déclaré à la presse le chef d'Etat nigérien à l'issue de l'audience qu'il a accordée au ministre algérien des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. «Les projets structurants comme le gazoduc et la route transsaharienne sont de nature à sécuriser la région et je pense que l'Algérie peut jouer un rôle très important

L'Algérie a un rôle «moteur» à jouer dans la stabilité et le développement de la région du Sahel



dans ce domaine», a-t-il ajouté. Qualifiant les relations algéro-nigériennes d'«excellentes», le président Issoufou a indiqué que les deux pays qui partagent de vastes frontières et lont face aux mêmes défis et aux mêmes menaces, «partagent la même vision sur les grandes questions».

Il a, à ce titre, préconisé de créer des conditions favorables pour la sécurité et le développement de la région, estimant que cela passe par la conjugaison des efforts et la dynamisation des moyens en vue de «sécuriser et rassurer nos populations».

De son côté, M. Lamamra a relevé l'intérêt accordé par le président Bouteflika pour la région du Sahel, soulignant la

nécessité d'échanger les points de vues et de se consulter sur les problèmes de la région et les perspectives du renforcement de l'action commune entre les Etats de la région. Il a également fait remarquer que «le moment est venu pour ouvrir de nouvelles perspectives en vue d'une coopération plus renforcée».

«Je serais honoré de pouvoir faire un rapport au président de la République de ce que le président Issoufou est totalement engagé dans la même voie, celle d'une stabilité plus grande et d'une sécurité partagée au profit de nos peuples et de toutes les populations de notre région», a souligné le chef de la diplomatie algérienne.

LE MINISTRE DES AE

«L'Etat algérien restera mobilisé pour la libération de ses diplomates enlevés au nord du Mali»

L'Etat algérien restera mobilisé pour la libération de ses diplomates enlevés en 2012 au nord du Mali, a affirmé samedi à Bamako le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«L'Algérie ne s'inclineras pas face au terrorisme et restera mobilisée pour la libération de ses diplomates enlevés», a déclaré M. Lamamra dans un point de

presse tenu au siège de l'ambassade d'Algérie à Bamako en marge de la visite de travail et d'amitié qu'il effectue dans ce pays.

«Je réitère notre profonde sympathie et notre solidarité avec nos compatriotes victimes de leur devoir professionnel», a-t-il souligné, réitérant le «profond engagement» de l'Etat à déployer tous les ef-

forts pour «une issue heureuse à cette question».

«L'Algérie s'est résolument mise dans un rôle d'exportation de sécurité et de stabilité et veillera à ce que son territoire ne soit pas utilisé pour des actes terroristes et cela passe inévitablement par la sécurisation de ses frontières», a assuré M. Lamamra.

létique et publique», «la promotion de l'égalité des chances pour les femmes», et «les moyens de développer la coopération avec l'Osce».

Les participants examineront également «les efforts consentis en matière de lutte contre le financement du terrorisme, notamment le paiement de rançon pour la libération des otages».

L'Algérie sera représentée à cette rencontre par la députée Aroual Leila.

APS

CONFÉRENCE MÉDiterranéenne ANNUELLE À MONACO

L'Algérie participe aux travaux

L'Algérie prendra part aux travaux de la Conférence méditerranéenne annuelle, prévue les 28 et 29 octobre à Monaco, a indiqué dimanche l'Assemblée populaire nationale (APN) dans un communiqué.

Organisée par l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (Osce), la Conférence sera consacrée à l'examen de plusieurs thèmes, notamment «de renforcement de la participation de la femme à la vie po-

ALGÉRIE - MALI

M. Lamamra reçu par le président Ibrahim Boubacar Keita

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a été reçu samedi soir à Bamako par le président malien, Ibrahim Boubacar Keita. Les deux parties ont évoqué les relations bilatérales, ainsi que les questions régionales et internationales d'intérêt commun. M. Lamamra se trouve en Mali pour une visite d'amitié et de travail, seconde étape d'une tournée régionale qui l'a conduit en Mauritanie et le conduira également au Niger. Cette tournée s'inscrit dans le cadre du raffermissement des relations anciennes et privilégiées qui unissent l'Algérie à chacun de ces trois pays voisins.

Le président malien rend hommage au président Bouteflika



Le président malien, Ibrahim Boubacar Keita, a salué samedi à Bamako le rôle de l'Algérie et rendu hommage à son président Abdellaziz Bouteflika pour sa contribution dans le règlement de la crise au Mali.

«Je salue le président Bouteflika sur lequel nous fondons beaucoup d'espoir pour rétablir la paix et la stabilité dans notre pays», a déclaré le chef d'Etat malien à l'issue de l'audience qu'il a accordée au ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Qualifiant les relations algéro-maliennes d'«excellentes», le président malien a ajouté que «nul mieux que le président Bouteflika et nos frères algériens peuvent nous aider à rétablir la paix» «Le soutien de l'Algérie pour nous est fondamental», a-t-il insisté.

Pour sa part, M. Lamamra a réaffirmé le soutien de l'Algérie envers le Mali, précisant que «notre solidarité envers ce pays frère est au-dessus de tout débat».

ANP

La revue *El Djeïch* consacre son dernier numéro au 50^e anniversaire de sa publication

La revue *El Djeïch* a consacré dans son numéro du mois d'octobre un dossier complet sur l'information dans l'armée, et ce à l'occasion du 50^e anniversaire de sa publication.

Dans son intervention, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a souligné que «l'information dans l'ANP joue un rôle efficace pour la définition des missions des forces armées dans le développement national et la consolidation de la relation +armée-nation+ pour renforcer l'unité nationale, la cohésion et l'esprit de citoyenneté».

Ce rôle dénote de «l'engagement de l'ANP héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) à contribuer à l'édification et la défense de l'Algérie en toute circonstance, à la sauvegarde de la République et l'instauration de la sécurité et de la paix dont jouit notre pays aujourd'hui», a-t-il dit.

Sous le titre «Un demi-siècle d'information...et nous continuons», la rédaction de la revue écrit que «la couverture médiatique des évènements et des différentes activités de l'ANP ne consiste pas uniquement à rapporter les informations liées à cette institution mais vise également à réaliser des objectifs politiques et une stratégie liée à l'avenir du pays, à son développement et à la consolidation de la relation entre l'armée et le peuple».

La revue *El Djeïch* a été, cinquante ans durant, une tribune pour les intellectuels, les politiciens et les écrivains qui ont enrichi et développé son contenu». Elle a également été une école pour les journalistes, notamment les jeunes du service national.

«Le rôle de l'information durant la guerre de libération», «L'information et la communication dans l'ANP : un développement certain, «L'information et la défense face aux différentes menaces», «L'information et les armées: duo intégré», et «Communication de crise : médias et institutions...partenariat incontournable», figurent parmi les articles parus dans ce numéro.

Dans son éditorial, la revue écrit que «les générations montantes doivent valoriser les richesses du pays, protéger ses acquis notamment la sécurité, la paix et la quiétude, seules susceptibles d'encourager les jeunes à œuvrer pour l'édification d'une Algérie moderne où règnent l'esprit de citoyenneté et la justice».

Ce numéro a porté, entre autres, sur les événements qui ont marqué ce mois notamment le dernier Conseil des ministres, les activités du vice-ministre de la Défense nationale, le général de corps d'armée, chef d'état-major de l'ANP et la conférence sur «L'Etat algérien à travers l'histoire : mémoire d'une nation».

L'ouvrage évoque également les visites effectuées par des délégations militaires étrangères en Algérie et l'inauguration officielle de l'Ecole des cadets de la nation de Blida. Dans ce cadre, le général de corps d'armée, Gaïd Salah, a indiqué que l'ouverture de ces écoles concrétisait la détermination du président de la République, chef suprême des forces Armées, ministre de la Défense nationale à «relancer ce processus d'enseignement et de formation qui commence à donner ses fruits».

La revue a rappelé les aides humanitaires de l'Algérie au Niger et au Mali. Au volet de la coopération, la revue a évoqué la faculté 5+5 défense. Elle comprend des contributions de personnalités militaires, nationales et littéraires axées sur le processus de la revue de l'armée depuis sa création.

12 stations du système de navigation globale par satellite en cours de réalisation en Algérie

Douze (12) stations du système de navigation globale par satellite (GNSS) sont en cours de réalisation au niveau national, a déclaré hier à Oran le directeur technique de l'Institut national de cartographie et de télédétection, relevant de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), en charge du projet.

Les stations, servant à localiser des sites et des endroits avec précision, sont réalisées dans le cadre d'une coopération avec des opérateurs nationaux dans le domaine des télécommunications, a souligné le lieutenant-colonel Nacer Amrane lors des portes ouvertes sur l'établissement régional de cartographie et de télédétection d'Oran. L'ouverture de cette manifestation d'information a été présidée par le chef du bureau des opérations auprès du commandement de la II^e Région militaire, le colonel Mohamed Raïch Fardji.

Ce projet, qui devra être réceptionné dans les prochains mois, est concrétisé, par cet institut, dans le cadre d'un important programme d'investissement en vue de satisfaire les besoins et les exigences du développement national durable au profit de différents secteurs.

D'autres stations seront réalisées dans le cadre d'un second programme d'investissement afin de renforcer la couverture nationale en la matière. Ce système assu-



rerà des prestations technologiques de qualité en matière de localisation des sites par satellite à travers les régions du pays, par des équipements de système numérique, a-t-on ajouté.

L'établissement régional d'Oran propose, à l'instar de ceux implantés dans l'est, le centre et dans le sud du pays, divers produits pour le développement des secteurs, tels l'agriculture, les forêts, les routes et les ressources en eau.

Les activités de cet établissement reposent sur plusieurs moyens et systèmes dont la photo aérienne, l'information géographique prise par satellite, à savoir «Alsat 2A» et deux avions dotés des technologies de détection et de photographie numérique. Le même établissement qui offre une base de données en faveur de l'activité opérationnelle des unités de l'ANP, œuvre à développer la numé-

risation de l'archive des cartes, topographie nationale au service du développement, a expliqué le lieutenant-colonel Amrane.

Il dispose de grandes capacités dont un complexe d'impression d'une capacité annuelle de 2 millions de cartes, outre un matériel numérique d'analyses et d'études cartographiques.

Les portes ouvertes se poursuivront jusqu'au 30 octobre courant, dans l'objectif de mettre en exergue les capacités techniques de cet établissement régional de cartographie et de télédétection et ses produits au public, notamment les opérateurs publics et privés.

L'établissement régional de cartographie et de télédétection a été créé en 1998 à l'instar d'autres régions, alors que l'Institut national a été fondé en 1967.

GHOUL

Les services aéroportuaires doivent s'adapter aux normes internationales

Le ministre des Transports, M. Amar Ghoul a insisté, hier à l'aéroport international Ahmed-Ben Bella d'Es-Senia (Oran), sur la qualité des services aéroportuaires qui doivent s'adapter aux normes internationales.

Le ministre, qui a eu droit à un exposé sur l'état d'avancement des travaux de réalisation de la nouvelle aérogare de cet aéroport, de réaménagement de l'aérogare existante et de renouvellement des équipements, a exhorté les services de l'Entreprise de gestion des services aéroportuaires (EGSA) à travailler avec des structures modulables pour préserver l'espace.

Au chantier de la nouvelle

tour de contrôle, M. Amar Ghoul a mis l'accent sur la qualité des ressources humaines avec un programme de formation et de recyclage continu. «Il faut compter une année avant que le projet soit achevé», a-t-il déclaré.

Au sujet de la nouvelle aérogare, le ministre a appelé l'entreprise Cosider qui réalise les travaux à respecter les délais de réalisation.

La nouvelle aérogare, qui s'étend sur une superficie de 31.500 mètres carrés, disposera d'une capacité de traitement de 2,5 millions passagers et sera alimentée par l'énergie solaire.

M. Amar Ghoul a pris le tramway au centre-ville d'Oran pour se rendre au

centre de contrôle de ce moyen de locomotion situé dans la localité de Sidi Maârouf. A Arzew, le ministre s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation des lignes de chemin de fer El Mohgoun-Arzew et Hassi Mefrouw-Hostaganem et a visité une base de vie des travailleurs des entreprises de réalisation.

M. Ghoul a procédé, ensuite à Oran, à la pose des premières pierres pour la réalisation d'un nouveau siège de la direction des transports de la wilaya et d'un ascenseur reliant le port d'Oran au boulevard de l'ALN (ex-Front de mer). En outre, l'étude du projet d'extension des lignes du tramway vers l'aéroport



international «Ahmed Ben Bella» et l'est d'Oran et celle du métro d'Oran ont été présentées au ministre des Transports, qui a également présidé une cérémonie de remise d'agréments à de nouvelles auto-écoles, de nouvelles sociétés de taxis et de contrôle technique de véhicules.

JUSTICE

L'affaire de l'ex-président de l'APC de Birkhadem devant la justice le 12 décembre prochain

Le procès de l'ex-président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Birkhadem, Rabah Djanki, impliqué avec dix-neuf (19) autres accusés dans l'affaire de faux en écritures publiques, dilapidation de deniers publics et conclusion de marchés contraires à la législation, aura lieu le 12 décembre prochain devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris hier auprès du Cour d'Alger.

Parmi les inculpés dans cette affaire, un inspecteur des impôts, un groupe de

cadres de la même commune et des entrepreneurs. L'affaire a éclaté suite à une plainte déposée auprès des autorités concernées faisant état de marchés contraires à la législation conclues par le président de l'APC avec les autres accusés notamment pour une prétendue réhabilitation d'établissements scolaires et du siège de la garde communale.

Selon l'arrêt du renvoi, le dossier concerne la conclusion de plusieurs marchés dans le territoire de la commune

de Birkhadem et les enquêtes ont révélé que ces transactions douteuses ont occasionné des préjudices matériels à la commune.

Parmi ces transactions, le document cite les projets de réalisation d'une maternité, une fourrière automobile et un complexe sportif. L'arrêt de renvoi comporte également des faits liés à l'attribution de 17 parcelles de terrains situées à proximité du réservoir d'eau.

JUSTICE

Le tribunal criminel d'Alger examinera le 1^{er} décembre l'affaire de l'artiste-chanteur Réda Sika

Le procès de l'artiste-chanteur Réda Sika, impliqué dans une affaire de trafic de drogue (cocaïne) en 2011 dans le cadre d'un groupe criminel organisé aura lieu le 1 décembre prochain devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris hier auprès de la Cour d'Alger.

Treize (13) autres inculpés dont la plupart sont des stewards d'Air Algérie, sont impliqués dans cette même affaire. Selon l'arrêt de renvoi, Réda Sika qui remplaçait la fonction de steward à Air Algérie, avait profité de cette qualité pour pouvoir acheminer lors de ses voyages à Bamako (Mali) et en Espagne différentes quantités de cocaïne pour le compte de l'accusé principal dans cette affaire, à savoir le dénommé Farssi Abdennour, un trafiquant de drogue notoire, selon l'accusation.

Farssi Abdennour, avait reconnu lors de l'instruction avoir recruté en 2008 un groupe de stewards parmi lesquels figuraient Réda Sika pour lui apporter des



quantités plus ou moins importantes de cocaïne depuis Bamako et l'Espagne. Réda Sika avait nié tout au long de l'instruction judiciaire, les faits qui lui ont été

reprochés, reconnaissant cependant avoir consommé de temps en temps de la drogue sans pour autant la commercialiser ou la transporter, selon la même source. Les faits remontent à 2011 après que les services de sécurité d'Alger eurent été informés de «l'existence à Alger d'un réseau international spécialisé dans le trafic de cocaïne provenant de Bamako et d'Espagne», ajoute-t-on de même source.

Il s'est avéré, après les informations reçues, que le réseau dirigé par l'accusé Farssi Abdennour, avait chargé un groupe de stewards travaillant à Air Algérie d'acheminer cette drogue.

Les services de sécurité sont parvenus le 2 octobre 2011 à arrêter l'un des stewards à l'aéroport Houari-Boumediene venant de Bamako «ayant en sa possession une quantité de cocaïne pure», avant d'interroger les autres accusés dont certains acheminaient de la drogue à partir de Bamako ou d'Espagne pour la remettre à des personnes qui se chargeraient, ensuite, soit de la commercialiser dans la capitale ou de la revendre au détail à des toxicomanes.

SANTÉ

M. Boudiaf prend la température du secteur

● Le déficit en personnel paramédical sera résorbé à l'orée 2016

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Abdelmalek Boudiaf a indiqué hier à Alger que le déficit en personnel paramédical sera totalement résorbé à l'orée 2016 et ce, dans le cadre de la stratégie élaborée à cet effet.

«Un intérêt accru est accordé au corps paramédical à l'effet de pallier les lacunes existantes», a affirmé le ministre dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie organisée en l'honneur des donneurs de sang à l'occasion de leur Journée nationale célébrée le 25 octobre de chaque année.

«Environ 9.000 cadres paramédicaux seront diplômés cette année des instituts supérieurs qui auparavant étaient des écoles», a-t-il dit.

Le ministre a ajouté que «près de 1.500 cadres paramédicaux ayant atteint l'âge de la retraite au niveau national ont été autorisés à poursuivre le travail sauf ceux qui désirent prendre

leur retraite pour des raisons personnelles», précisant que cette mesure intervient sur autorisation du ministre auprès du Premier ministre chargé de la réforme du service public».

A une question sur la pénurie de médicaments, M. Boudiaf a indiqué que ce problème était «inexistant», affirmant la nécessité, pour les gestionnaires des centres de distribution des médicaments, vaccins et sérum, d'adopter une méthode de travail nouvelle pour «les faire parvenir à leurs destinataires dans les zones les plus éloignées du territoire national».

S'agissant du traitement du cancer, le ministre de la Santé a affirmé que le problème des rendez-vous lointains a été résolu, rappelant les projets de création de centres de traitement du cancer à Batna, Sétif et Annaba et les deux nouveaux centres à Blida déjà opérationnel et à Constantine qui ouvrira bientôt ses portes, selon lui.

APN

Reprise des travaux ce matin

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra aujourd'hui ses travaux en séance plénière consacrée à la validation de la qualité de membre d'un nouveau député et à la présentation et au débat du projet de loi de finances et du budget 2014.

Le débat général de ce projet se poursuivra du 29 au 31 octobre et prendra fin avec les interventions des présidents des groupes parlementaires, a précisé hier l'APN dans un communiqué.

L'APN tiendra le 3 novembre prochain une séance plénière consacrée

aux réponses des ministres des secteurs concernés et du ministre des Finances aux questions des députés, a souligné la même source, ajoutant que le vote du projet de loi de finances était prévu lors d'une séance plénière le 12 novembre prochain.

FAROUK CHIALI

Mécanisation progressive des tâches d'entretien routier

Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, a indiqué hier à Batna que son département s'emploie à la confection de cahiers de charges en vue du lancement «avant fin 2013» d'un appel d'offres pour l'acquisition d'équipements modernes destinés à la mécanisation progressive des tâches d'entretien.

Le ministre qui inspecte le parc régional des travaux publics, dans le cadre d'une visite de travail dans cette wilaya, a souligné que ces nouvelles acquisitions devant s'effectuer en achats groupés, permettront au secteur d'adapter ses moyens à la nouvelle configuration du réseau routier national.

«Le réseau routier s'est étouffé, son linéaire est plus important et les moyens d'entretien doivent être adaptés», a ajouté M. Chiali, soulignant que «l'on n'entrepose pas une autoroute de la même manière qu'une route nationale». Le directeur général des routes au ministère des

Travaux publics, M. Mohamed Mahieddine, est également intervenu pour indiquer que le nouveau matériel d'entretien et signalisation à acquérir permettra d'intervenir rapidement et efficacement en cas de fermeture de routes, en particulier lors des intempéries hivernales.

Au cours de son inspection du projet de renforcement de la RN77 (Batna-Merouana), sur 20 km, le ministre, répondant à une préoccupation exprimée par des entrepreneurs locaux au sujet des difficultés liées au respect des cahiers de charges» pour bénéficier d'un marché, a indiqué qu'il s'agit-là d'une question «à revoir, effectivement, en même temps que la notion de «moins disant» car «il n'est pas acceptable que des entreprises non spécialisées, ne disposent pas de l'expérience de terrain nécessaire, bénéficiant, sur la seule base des prix proposés, de marchés au détriment d'entreprises aptes à réaliser les travaux dans les règles de l'art.»

M. Chiali avait auparavant inspecté les travaux de réalisation de l'évitement nord de la ville de Batna, sur 18 km, où, constatant une «cadence du chantier laissant à désirer», il a instruit l'entreprise publique en charge du projet à l'effet d'améliorer le rythme des travaux, suggérant au passage le recours à des entreprises de jeunes pour la réalisation de travaux secondaires sur le projet.

Le ministre a également inspecté les travaux de construction d'un ouvrage d'art, en voie d'achèvement sur le contournement est de la ville de Batna, où il a insisté sur la livraison du projet dans les délais impartis.

M. Chiali devait s'enquérir, dans l'après-midi, de l'étude préliminaire de la future pénétrante Batna-autoroute Est-Ouest, avant d'inspecter, dans la commune d'Aïn Djasser, le projet de doublement de la RN 75 (Batna-Sétif) sur 10 km.

APS

MILA

Le ministre des Ressources en eau lance la campagne labours-semaines

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, a présidé hier à Oued Seggane (Mila) le lancement symbolique de la campagne labours-semaines qui cible l'emblavement de 109.000 hectares dans cette wilaya.

La cérémonie s'est déroulée dans la ferme pilote Bahri-Moubarek spécialisée dans la culture des semences de céréales à laquelle elle consacre 1.000 hectares. Faisant partie de sa «satisfaction» quant au niveau de remplissage actuel des barrages du pays, estimé à 84 %, le ministre a fait état de la disponibilité de son département à soutenir et accompagner les agriculteurs pour le développement de système d'irrigation d'appoint afin d'améliorer les performances de la filière céréalière. «Cette perspective est favorisée par le système hydraulique de Beni Haroun qui permettra l'irrigation de 40.000 hectares», a affirmé le ministre, ajoutant que cette superficie «pourra être dépassée grâce aux ressources supplémentaires mobilisables après le raccordement de l'ouvrage hydraulique de Beni Haroun au barrage de Boussiba (Jijel) prévu dans les prochains mois».

M. Necib a préconisé, à cet effet, le lancement d'une étude préliminaire pour évaluer les potentialités d'expansion du périphérique irrigué de Teleghma (Mila) s'étendant actuellement sur 4.700 hectares.

Le ministre avait entamé sa visite dans la wilaya de Mila par l'inspection du site de creusement d'un tunnel qui reliera sur 3,76 km le point kilométrique (PK) n° 9 (El Mekhoudh) au bassin d'Aïn Tine. Sur place, M. Necib a insisté sur l'importance décisive de ce projet au coût estimé à 7 milliards de DA dans la concrétisation des opérations de transferts des eaux du barrage de Beni Haroun qui emmagasine actuellement un milliard de m³.

D'un délai de 39 mois, le projet de réalisation de ce tunnel est confié à un conglomérat de sociétés nationales. Il permettra, à terme, de pomper 21 m³/seconde des eaux du barrage de Beni Haroun et de mettre en service les deux pompes de la station géante de Douar El Bidi réalisée sur les berges de ce vaste plan d'eau. Cette station fonctionne actuellement avec une seule pompe d'une capacité de 11,5 m³/seconde.

M. Necib a souligné que c'est «la première fois qu'un tunnel d'une pente de 9%» est creusé et c'est là, a-t-il relevé, «une expérience inédite pour les entreprises de réalisation algériennes».

Le ministre s'est également enquis, à cette occasion, de l'avancement des travaux de réalisation des opérations de transferts des eaux de Beni Haroun vers le barrage réservoir d'Oued Athmania et la station de pompage de Aïn Kercha, wilaya d'Oum El Bouaghi où il devait également se rendre dans l'après-midi.

UNIVERSITÉ DE KHEMIS MILIANA 9^e journée médico-chirurgicale de l'Amsad

● « Diabète, HTA, gastro et hépatologie au menu »

Salim Ben

Une neuvième journée médico-chirurgicale a été organisée au niveau de l'université de Khemis Miliana, par l'association des médecins spécialistes de la wilaya de Ain Defla (Amsad) samedi dernier en présence de plusieurs médecins des 2 secteurs, privé et public, et des cadres et techniciens du secteur de la santé, ainsi que des stagiaires de l'institut national de la formation paramédicale de Khemis Miliana et de Sidi Bouaïda d'El Attaf.

L'Association des médecins spécialistes de Ain Defla (Amsad), présidée par M. Larbi Bouamrane, a organisé cette 9^e journée médico-chirurgicale à l'université de Khemis Miliana en collaboration avec la société algérienne de médecine interne (Sami).

Des conférenciers de grand renom ont participé à ce rendez-vous médical, en l'occurrence les P' N. Oumnia, M.E. Boudjella, M.Lahcene du CHU Kouba, R. Malek CHU Sétif, N. Ouadahi, CHU Bab El Oued et S. Rouabchia, CHU Batna. Pas moins de 6 interventions ont été suivies avec attention par la nombreuse assistance qui a rempli l'amphithéâtre de l'université.

Les débats animés par les différents intervenants, beaucoup ont insisté sur la nécessité des moyens et équipements à mettre en œuvre, pour faire face à ces situations où les temps d'action sont à compter en secondes pour sauver des vies humaines, notamment en matière dans la prise en charge de l'HTA, comme l'a expliqué le P' Ouadahi dans son intervention. Le président de l'Amsad, Larbi Bouamrane, qui a présidé l'ouverture, a insisté sur l'importance de ces journées médicales et qu'un lancement d'un programme identique à travers les autres régions de la wilaya comme Ain Defla, El Attaf et Miliana afin de mettre les spécialistes de la wilaya ainsi que les cadres et les techniciens de la santé au courant des nouveautés et aviser ainsi les patients sur les nouvelles modalités des soins. A l'issue de cette journée, auxquelles plusieurs laboratoires de plus en plus participant au sponsoring de ces journées comme ce samedi où ils étaient plus de 10 labos représentés par leurs délégués médicaux qui ont fait connaître à ce public les médicaments de dernière génération sur le marché national et international.

Selon le président de l'Amsad, «l'association programmera dans le futur des rendez-vous médicaux dans d'autres régions qui seront une tradition annuelle et projette aussi de collaborer avec l'éducation nationale afin d'organiser des journées au profit des élèves diabétiques, notamment. L'Amsad vient d'édition le n°15 d'une revue trimestrielle *La pratique médicale*, dans le cadre de la formation continue, une revue qui se veut un espace de communication spécialisée pour le corps médical.

BOUDIAF RASSURE

Le délai d'étude des dossiers soumis à la commission sectorielle des marchés dorénavant ne dépassera pas une semaine

Le délai d'étude des dossiers soumis à la commission sectorielle des marchés, "ne dépassera pas, à partir d'aujourd'hui, une semaine", a assuré, samedi, à Boumerdès, le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf.

"Tous les dossiers qui lui seront soumis dorénavant recevront une réponse positive ou négative, dans un délai n'excédant pas une semaine", a affirmé M. Boudiaf en réponse à une question sur le retard accusé par ladite commission sectorielle relevant de son département pour donner une suite à une demande de réévaluation financière du projet d'un hôpital de 240 lits prévu pour sa réalisation à Boumerdès dans un délai de 11 mois.

Rassurant les partenaires du secteur, le ministre a fait savoir que cette mesure sera complétée par une autre décision consistant en l'annonce hebdomadaire, à travers les médias, de tous les dossiers étudiés par cette commission, de manière à informer les concernés en temps opportun et à leur permettre de suivre leurs progrès". M. Boudiaf a indiqué, par ailleurs,



que le secteur de la santé dispose actuellement de plus de 5 400 postes budgétaires ouverts, pour le recrutement de spécialistes, pharmaciens et autres, au profit de tous les hôpitaux et structures sanitaires du pays.

Toutefois, il a fait savoir que ces postes "ne sont pas exploités à ce jour". Dans ce contexte, le ministre a assuré que le secteur de la santé "n'accuse aucun manque en postes budgétaires pour le recrutement de spécialistes", sachant, a-t-il dit, que "tout recrutement est précédé par l'ouverture d'un poste budgétaire".

Pour débattre de l'état du secteur, le ministre a révélé la tenue "prochainement" de trois rencontres régionales (Centre, Est et Ouest). Par ailleurs, le ministre a affirmé "qu'il n'existe aucune pénurie de médicaments et/ou de vaccins", assurant qu'il "veille personnellement au suivi de ce volet", tout en rappelant que l'Etat "a mis les moyens nécessaires pour assurer la disponibilité des produits pharmaceutiques".

Lors de cette visite, M. Boudiaf a inspecté, à Boumerdès ville, un service de chirurgie des os qui a fait l'objet de travaux de réhabilitation, avant de visiter l'hôpital de Thénia, mis récemment en service, et de se rendre à Boudouaou pour inspecter une polyclinique.

CANCER

Les recettes du gala musical de "Mohamed El Hadi Benkhebchache" pour les malades atteints du cancer

Les recettes financières du gala musical, animé vendredi dernier, par le chanteur constantinois Mohamed El Hadi Benkhebchache, ont été cédées à l'association Waha d'aide aux malades atteints du cancer, a-t-on appris samedi auprès des organisations.

L'initiative a trouvé un écho favorable auprès du public qui s'est déplacé au théâtre régional de Constantine (TRC) pour participer à cette action de solidarité, en faveur de cette catégorie de patients.

Le chanteur constantinois du malouf Mohamed El Hadi Benkhebchache surnommé

"Mehdi Benk", qui vit depuis 2005 en France, a enchanté l'assistance, composée de malades et autres familles constantinoises, avec plusieurs morceaux de malouf et de musique andalouse.

"Je suis venu à Constantine, le 11 octobre en cours, pour être avec vous, et aider à vaincre le cancer", a-t-il souligné sur place. Des médecins résidents ont également animé un stand d'information sur ce sujet en expliquant aux jeunes les moyens de dépistage de différents cancers ainsi que l'importance du don de sang pour les cancéreux. "C'est un geste symbolique

qui permettra d'aider, ne serait-ce que moralement les cancéreux", déclare un père de famille, accompagné de sa femme et de ses deux enfants. Conscients des dangers de cette maladie, des lycéens disent être présents au concert, en signe de solidarité, avec tous ceux qui luttent contre ce mal, en n'oubliant pas que "personne n'est à l'abri de cette maladie".

Les dizaines de malades présents ont oublié, l'espace d'un après-midi, leurs ennuis de santé pour danser et chanter tout en faisant honneur au généreux buffet mis à leur disposition. Le président de

l'association "Waha", le P' Abdellahim Aberkane, ancien ministre de la Santé et actuellement P/APC d'El Khroub, a tenu à souligner le caractère absolument humaniste et désintéressé des actions de Waha, basées sur une charte éthique impérative, dont la gestion financière se fait dans la clarté et la transparence.

Il a fait savoir que plusieurs rencontres de sensibilisation sur le dépistage précoce du cancer via des émissions radiophoniques, des conférences et autres journées d'étude ont été organisées par cette association depuis sa création en novembre 2011.

JIJEL

Une journée médicale nationale sur le cancer du sein dans le cadre de la campagne «Jijel en rose»

L'Association El-Fejr d'aide aux malades cancéreux a organisé samedi dernier, une journée médicale nationale sur le cancer du sein, dans le cadre du mois mondial contre cette maladie et de la campagne «Jijel en rose», de sensibilisation de prévention et de prise en charge qui se déroule du 1^{er} au 31 octobre à travers toutes les communes de la wilaya, a-t-on constaté. Cette journée médicale a été organisée à la salle de conférence de la cité administrative de Jijel, par l'Association El-Fejr et la wilaya de Jijel, en partenariat avec la DGSN, le journal *El-Fejr*, le ministère de la Santé, différentes directions de wilaya et des associations de différentes wilayas du pays, notamment Ghardaïa, Aïn Témouchent et Constantine. «Notre association qui existe depuis avril 2006 et prend en charge 700 malades

du cancer, a sillonné pour marquer le mois mondial contre le cancer du sein, toutes les communes de la wilaya. Avec notre oncologue le Docteur Sahli Ilhem, nous avons organisé des conférences de sensibilisation dans les PMI (centres de protection maternelle et infantiles) et les maisons de jeunes», a déclaré M. Boukrâ Riad, président de l'association El-Fejr à l'APS. Un film documentaire, sur une malade atteinte du cancer du sein, a été projeté devant un public nombreux, arborant le ruban rose, emblème de la mobilisation contre cette maladie qui est devenue une des premières causes de mortalité des femmes jeunes en Algérie.

La première séance de cette journée médicale, présidée par le D' Sioual, assistée par le D' Bensid, modérateur, s'est ouverte sur la communication : «Le cancer

du sein, ce qu'il faut savoir», présentée par le D' Benmehciara, de l'association El-Amel du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger. La communication «Cancer du sein, diagnostic et prise en charge» a été présentée par le D' Ilhem Sahli, spécialiste en oncologie à l'hôpital de Jijel.

Après un débat animé, la 2^e séance a été consacrée au retentissement psychologique du cancer du sein, selon une communication présentée par le D' Amrane de l'université de Béjaïa. Durant l'après-midi de samedi, une marche des femmes contre le cancer était prévue dans l'enclave du stade du Bourmali ainsi que différents matches de gala mettant aux prises des équipes formées par les différents intervenants, militants associatifs, cadres administratifs, thérapeutes.

ALGER

Procès d'un policier

A.Ferrag

Un policier est accusé de meurtre sur la personne d'un jeune homme de 24 ans, il ya de cela deux ans. L'affaire est jugée en octobre 2013, au tribunal d'Alger.

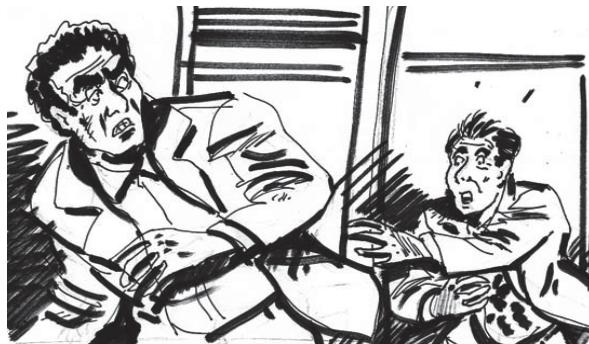
Les faits remontent au 26 octobre 2011. Au cours du procès, la salle est plongée dans le silence.

Le président du tribunal continue sur sa lancée : « Dans le dossier d'industrie, il est écrit que vous avez tiré sur le jeune Rachid deux balles et non une seule comme vous le prétendez... »

« Non, monsieur le président c'est faux ! Je le jure, je n'ai tiré qu'une seule balle avec mon arme de service. »

Il ne sert à rien de mentir ! des témoins, dont l'un est aujourd'hui déclaré, vous ont confondu... »

En effet, selon les déclarations des témoins à charge, les faits sont absolument contradictoires avec les affirmations de l'accusé, qui persiste à clamer haut et fort



son innocence. « M. le président, c'était un accident ! Je ne voulais pas le tuer ! » Lorsque le père de la victime prend la parole, il émet profondément d'assurance : « Mon fils était une personne blanche comme neige ! »

Le représentant du ministère public requiert la peine de 20 ans à l'encontre de l'accusé, en mettant en exergue la gravité des faits : « Rachid n'avait rien d'une personne louche »

L'accusé l'a accosté et a procédé à son arrestation alors qu'il ne faisait que se promener, comme tout le monde ! les témoins sont formels, l'accusé ne mérite

aucune clémence ! » Les avocats de la défense ne sont pas de cet avis : « M. le président, Kamel a choisi un métier à risques. Nous demandons à la requalification de l'homicide volontaire en homicide involontaire. Notre client est innocent ! »

Au terme des délibérations, la cour condamne Kamel à une peine de 15 ans de prison ferme pour homicide volontaire. Une fin tragique pour un jeune homme et qui trouve la mort par balles, des balles tirées par un jeune... policier. Triste sort !

OUARGLA 30 kilogrammes de kif traité saisis (Gendarmerie)

Une quantité de 33 kilogrammes de kif traité a été saisi récemment par les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) à Hassi Ben Abdallah, wilaya de Ouargla, a-t-on appris samedi dernier auprès du groupement territorial de ce corps sécuritaire.

Agissant sur renseignements obtenus sur un réseau de trafic de drogue activant dans cette localité, les éléments de la GN, dotés d'un mandat de recherche délivré par les instances judiciaires, ont mis la main sur cette quantité de drogue qui était dissimulée, enfouie sous le sable,



dans une exploitation agricole, a précisé le chef de la cellule de recherches de la GN d'Ouargla, le capitaine Smail Sem-soum.

Les mêmes services ont procédé à l'arrestation d'une personne impliquée dans cette affaire, et la saisie d'un véhicule utilitaire, acquis avec les revenus du trafic de drogue, a-t-il ajouté.

Les recherches se poursuivent pour arrêter les autres éléments de la bande des malfaiteurs et les présenter à la justice, selon la même source.

SKIKDA 3 incendies enregistrés

Trois incendies dont deux feux de forêt ont été enregistrés durant les dernières 24 heures dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris samedi auprès de la Protection civile.

Un premier incendie s'est déclaré dans une forêt de la commune de Kénoua (extrême ouest de Skikda) où 2,5 hectares de chêne-liège et de noyers ont

été dévastés, selon la même source qui a ajouté que l'intervention rapide des éléments de la Protection civile et ceux de la conservation des forêts ont permis de sécuriser 1,5 hectare de liège.

Les services de la Protection civile ont également indiqué que 300 m² de broussailles ont été détruits dans un second incendie à Oued Medini, dans la zone de

Stora, près du chef-lieu de la wilaya.

Dans l'après-midi de vendredi, un court-circuit électrique a engendré la propagation des flammes dans la cité universitaire de jeunes filles. Deux chambres d'étudiantes ont pris feu sans provoquer de dégâts humains, les lieux étant inoccupés en raison du week-end, a ajouté la même source.

TIZI-OUZOU 187 affaires traitées par la police judiciaire durant le mois de septembre dernier

Rachid Rachedi

Intervenant dans le cadre de la lutte contre toutes formes de criminalité, les services de la Sécurité de wilaya de Tizi-Ouzou, ont traité durant le mois de septembre dernier, 187 affaires criminelles ayant impliqué 135 personnes dont 25 femmes.

Dans ce cadre, les mêmes services ont traité durant cette période 179 affaires relatives aux crimes et délits contre les biens (atteintes et dégradation de biens, vols simples, atteinte à l'économie etc.), ayant mis en cause 54 personnes dont 20 ont été placées en détention préventive, ainsi que 14 affaires liées aux infractions à la législation des stupéfiants et substances psy-

chotropes impliquant 21 personnes dont 14 ont été placées en détention préventive.

39 affaires liées aux crimes et délits contre la chose publique, ayant mis en cause 24 personnes dont 7 ont été placées en détention provisoire, ont également été enregistrées durant cette période.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, 558 opérations coup-de-poing, ciblant 524 points (quartiers sensibles, lieux publics, cafés maures, marchés et gare routière) ont été initiées durant cette période. Ces opérations se sont soldées par l'arrestation de 5580 citoyens dont 58 ont été présentés au parquet pour essentiellement détention de stupéfiants et port d'armes prohibées.

Des Routes & des Vies

Taxis, bus ou clandestins ou le cauchemar des usagers

Par : Yahia BELHADJ-MEZIANE

Dans les wilayas du Sud, particulièrement celles parcourues par la RN 1, de Médéa, Djelfa, Laghouat ou Ghardaïa, les citoyens vivent le martyre durant leurs déplacements. Les taxis font leur loi, ils s'échangent les passagers, sans que ces derniers aient leur mot à dire, ils font de l'excès de vitesse, doublent dangereusement et attention aux passagers qui roupissent !

A Ghardaïa, à El Menia, c'est encore eux qui font la loi, s'ils n'arrivent pas à charger à temps, certains s'amusent à demander à leurs clients de payer double place pour démarrer plus vite. Des fois, c'est les clients pressés qui viennent faire de la surenchère. Ceux qui n'acceptent pas ou essayent de rouspéter, ils sont tout simplement débarqués... que faire ? Devant l'absence des services de contrôle des transports de la wilaya ?

Le client est livré à lui-même. Une réorganisation s'impose au niveau des transports routiers et les stations devraient être inspectées plus souvent, car c'est une vraie anarchie y règne actuellement.

La semaine dernière, c'est les taxis de Ghardaïa qui ont bloqué le centre-ville parce qu'une société privée de radio-taxis a eu l'audace de vouloir s'installer avec une flotte de taxis et ainsi déranger l'ordre établi, ou je dirai le désordre établi. Comme quoi, la concurrence même loyale, la modernité ou le développement n'est pas du goût de tout le monde dans certaines régions de notre cher pays. Il ya quand même de bonnes nouvelles qui nous viennent de Ghardaïa et ce grâce au travail, à la compétence et le sérieux de ses responsables locaux, dont l'ex-wali, Ahmed Adli, et actuel secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales, avec l'appui du chef de daïra d'El Menia, A. Bouanini, qui ont pris en charge les préoccupations des citoyens de la ville d'El Menia et sa région à bras le corps et ce dès son installation à El Menia. Le première bonne nouvelle vient de l'annonce du Premier ministre, A. Sellal qui avait annoncé l'ouverture de l'aéroport d'El Menia, et le premier vol inaugural sera pour le 1^{er} novembre 2013, un Alger-Ouargla-Tamanrasset retour le lendemain. Bravo Messieurs, c'est un grand soulagement pour les habitants d'El-Menia, hommes et femmes d'affaires, les habitants de cette ville et sa région.

La deuxième bonne nouvelle est l'annonce de la prise en charge de la route reliant El Menia à Ouargla, via Gassi Touil, une bourgade située à 50 km. Une petite ville équipee en tout solaire, en effet, il n'y a pas d'électricité dans ce petit lieu situé nulle part. Son temps est arrivé et ses merveilleux, sympathiques, si accueillants, patients jusqu'au bout des ongles, le cœur sur la main, des habitants hors catégorien qui n'on jamais usé des pratiques peu orthodoxes pour voir leur tour et leur droit à l'électricité et au gaz, à l'eau courante et à la route arriver.

Ils verront bientôt leur quiétude dérangée par le passage des camions et véhicules en tous genres, qui n'auront plus à aller jusqu'à Ghardaïa pour revenir vers In Salah ou Tam.

Comme quoi ...on n'arrête pas le progrès. On peut, éventuellement, le retarder et grâce à Dieu et à l'abnégation, à la détermination et au courage, on arrive toujours à avancer vers un futur meilleur.

La population d'El Menia, celle de Ouargla et tout ceux emprunteront cette route vous disent merci !

BÉCHAR

Projet pour une nouvelle configuration urbaine

Un projet pour une nouvelle configuration urbaine de la ville de Béchar est en gestation au niveau de la commune, a-t-on appris hier du président de l'Assemblée populaire communale (APC). «Les représentants des différents secteurs notamment de l'urbanisme, de l'équipement, de l'environnement et des bureaux d'études locaux, sont associés à la mise au point des différents segments de ce projet qui vise à faire de la ville de Béchar, d'ici cinq années, une véritable métropole dans le sud-ouest du pays», a indiqué à l'APS M. Mohamed Hamilili. La commune de Béchar, qui s'étend sur plus de 20 km de long et 15 km de large, vient de bénéficier de plusieurs grands projets, dont une ligne de tramway, un centre hospitalo-universitaire et un programme de logements en réalisation de plus de 5.000 unités. «Ceci nécessite une requalification urbaine qui doit s'adapter aux nouveaux besoins en diverses prestations de services engendrées par le développement du tissu urbain», a expliqué le même responsable. «Cette ville de plus de 200.000 habitants doit opérer sa mue, à travers ce projet de nouvelle configuration urbaine et le lancement d'un vaste et véritable programme de rénovation de son tissu urbain par le biais de lancement de projets structurants», a ajouté M. Hamilili. «D'ores et déjà, la commune vient de dégager une enveloppe de 4 millions de DA pour la réalisation des études techniques d'une nouvelle route de contournement, permettant l'accès à la ville à partir de l'est pour les automobilistes et autres voyageurs venant des régions ouest-nord du pays et qui empruntent la RN6 reliant la wilaya de Béchar au nord du pays», a-t-il fait encore savoir.

La réalisation de cette route qui verra la construction d'un nouvel ouvrage d'art sur l'oued Béchar, permettra une meilleure fluidité du trafic et le soulagement de la dense circulation constatée actuellement sur l'actuelle route de contournement localisée à l'est de la ville, a soutenu M. Hamilili.

En prévision de cette nouvelle configuration urbaine de Béchar, plusieurs opérations ont été lancées, notamment une étude pour l'aménagement de la Place du 1^{er} Novembre 1954, à proximité du siège de la commune, pour la rendre plus attractive.

L'implication concrète des secteurs de l'environnement et des forêts, au titre de ce projet, dans la perspective d'une meilleure prise en charge des questions liées à l'environnement et l'amélioration du cadre de vie à travers les 35 groupements urbains de cette commune, est aussi l'une des suggestions à débattre dans le cadre de ce projet, a fait savoir pour sa part le chargé de l'environnement au sein de l'APC. «Il est de l'intérêt de la commune et de la bonne image de la ville de Béchar que ces deux secteurs prennent une part importante à ce projet de nouvelle configuration de notre collectivité», a ajouté M. Mahmoud M'rah.

ILLIZI

L'entreprise de menuiserie de Bordj Omar Driss, un micro-projet modèle

Une micro-entreprise de menuiserie bâtiment, créée depuis peu dans la commune de Bordj Omar Driss (Illizi), constitue un modèle de réussite dans cette région du sud du pays. Cette entité, première du genre dans la région, montée en 2011 par Abdallah Abouda (35 ans), par le biais du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), a été un défi relevé dans cette zone enclavée où font défaut ce type de structures économiques.

Le rêve d'Abdallah

«Un rêve d'enfance», est devenu réalité après avoir bénéficié en 1996, à la fin de son cursus scolaire, d'une formation au centre

SYSTÈME DE BENI HAROUN

Les grands transferts hydrauliques passeront, fin 2013, à une étape décisive

Les grands transferts hydrauliques prévus dans le cadre du système du barrage de Beni Haroun (Mila) passeront, fin 2013, à une étape décisive avec la réception attendue de la ligne d'urgence destinée à approvisionner les populations des wilayas de Batna, d'Oum El-Bougah et Khenchela.

D'un diamètre allant de 2,2 à 2,4 m, les conduites qui formeront la future ligne d'urgence desservant les wilayas des Aurès, via le barrage réservoir d'Oued El Athmania et la station de pompage d'Aïn Kercha (Oum El-Bougah) sont construites sur un rythme soutenu reflété par le mouvement incessant d'engins et de camions de gros tonnage sur les chantiers qui fonctionnent d'une manière continue avec le système des 3 x 8.

Le tronçon de cette ligne situé dans la wilaya de Mila affiche actuellement un taux d'avancement des travaux de 80 % puisque plus de 20 km sur les 30 prévus ont été posés, notamment sur les parties «techniquement difficiles» du tracé, le long de l'autoroute et de la RN5 grâce au recours à la technique du forage horizontal. Maître d'ouvrage, l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) fait également état de «progression notable» des travaux de pose des conduites sur les tronçons allant des limites de la wilaya de Mila jusqu'à Aïn Kercha puis de là vers le barrage de Koudiet Medour (Batna). Lors de sa visite, fin août dernier à Oum El-Bougah et Mila, le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, avait insisté sur «l'impérative accélération des travaux de la ligne d'urgence en vue de la réception avant la fin de l'année en cours pour alimenter la wilaya de Batna où le barrage de Koudiet Medour a connu une baisse de niveau inquiétante».

Station de pompage d'Oued Seggane, fin de la phase des terrassements

Le pompage des eaux du barrage réservoir d'Oued El Athmania (33 millions



de m³) vers la station de Aïn Kercha commencera vers la fin de l'année par système gravitaire en attendant l'achèvement de la grande station de pompage en voie de réalisation à Oued Seggane (Mila). Les travaux de terrassement du terrain devant recevoir ce dernier équipement sont terminés, selon les services de la direction des ressources en eau de Mila qui affirment que les travaux de génie-civil sont engagés. Sur le site de ce projet, le ministre du secteur avait préconisé lors sa dernière visite la mise en place d'un planning précis des travaux et la réduction du délai de 10 mois annoncé pour l'acquisition des équipements.

2^e phase des grands transferts : 320 millions de m³ pompés et 44.000 hectares irrigués

Inaugurée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, la première phase des transferts des eaux du barrage de Beni Haroun avait permis, en 2007, l'approvisionnement de Mila et de Constantine. Durant la seconde phase, ce méga-barrage alimentera trois autres wilayas : Oum El-Bougah, Batna et Khenchela. Quelque 51 millions de m³ seront ainsi annuellement puisés pour

l'eau potable et 276 millions de m³ pour l'irrigation de 44.000 hectares des périphéries agricoles de Telghima (Mila), de Chemora et d'Aïn Touta (Batna). La réception de cette seconde phase qui représente un investissement public de 35 milliards de dinars aura lieu vers la mi-2014. Selon sa fiche technique, elle comprend en tout la pose de deux lignes de conduites alimentant les barrages de Koudiet Medour (Batna) et Ouarkiss (Oum El-Bougah), la construction de deux stations de pompage à Aïn Kercha (Oum El-Bougah) et à Oued Seggane (Mila) avec, au centre, un bassin d'équilibrage à Ouled Hamla près de Aïn M'lila. La station de pompage de Aïn Kercha alimentera dans un premier temps le barrage de Koudiet Medour de Batna et dans un second temps celui d'Ouarkiss.

Volume constant d'un milliard m³ et perspective d'alimenter 6 wilayas

L'opération des grands transferts atteindra son stade final vers fin 2014 avec l'achèvement des travaux en cours (7 milliards de dinars) pour le raccordement du barrage de Beni Haroun à celui de Boussiba (Jijel) qui recevra ainsi 80 millions de m³ à diriger vers les régions d'El Milia, Settara et la zone industrielle de Bellara.

Avec l'approche de la concrétisation de ce système de grands transferts, le défi de placer le barrage géant de Beni Haroun au cœur d'un système hydraulique régional raccordant les barrages Oued El Athmania, d'Ouarkiss, de Koudiet Medour et de Boussiba et un important réseau de stations, bassins et périphéries au service d'un bassin de population de 6 millions d'habitants, est en passe d'être relevé. L'objectif de cet imposant système régional, unique en Algérie, outre la mise en valeur des plaines constantinoises, est de mobiliser et de tirer profit des grandes quantités d'eau qui se perdait jusqu-là en mer. Chose faite avec la construction d'un ouvrage géant, aujourd'hui fleuron de l'hydraulique algérienne, capable de retenir un million de m³ d'eau.

OUARGLA

80 projets d'investissement privé

Quatre-vingt (81) projets d'investissement privé vont renforcer prochainement le potentiel industriel et touristique dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris hier auprès des responsables du secteur. Ces opérations, portant sur un volume d'investissement de 40 milliards de DA, sont projetés en proximité de la RN3, dans les communes d'El-Hedjira, Blidet-Amor, Témacine, Nezla, Mégarine et Sidi-Slimane, a-t-on précisé.

Ces projets, en cours de réalisation et couvrant une superficie globale de plus de 200 hectares, ont été approuvés par le Comité d'assistance à la localisation et la promotion de l'investissement et à la régulation foncière (Capifret), a indiqué le directeur du secteur à Ouargla, M. Abdelaïz Harrouz. Ces projets devront, à leur mise en exploitation, générer quelques 6.000 emplois directs et viendront renforcer l'investissement privé dans plusieurs segments de l'activité industrielle. Ces segments portent notamment sur la fabrication de matériaux de construc-

tion, notamment la briqueterie, l'activité la plus fréquente dans la région de Oued-Righ qui est très riche en matière première (argile), a signalé M. Harrouz. Les autres activités consistent dans la réalisation de cabines sahariennes en préfabriqué, d'unités de traitement de dattes, de stations de services, en plus d'autres projets hôteliers et touristiques, selon le même responsable. Dans ce cadre, une enveloppe de 1,27 milliard de DA a été consacrée par la wilaya d'Ouargla à l'aménagement et la réhabilitation des zones d'activités dans les communes précitées, a-t-il ajouté.

Le wali de Ouargla, M. Ali Bouguerra, a lors d'une récente visite dans cette région, pris connaissance des préoccupations soulevées par les investisseurs privés, notamment des difficultés de financement de leurs projets. Une cérémonie de remise de permis de construction aux investisseurs concernés sera organisée par les services de la wilaya dans le courant du mois de novembre prochain, selon les services de la wilaya.

de la formation professionnelle de Tamanrasset, qui lui a permis par la suite de lancer cette entité économique visant à approvisionner le marché local en produits de menuiserie-bâtiment, cadres, portes et fenêtres notamment. Ses articles se vendent bien localement, la commune a, à titre d'encouragement de ce type d'initiatives locales, signé plusieurs marchés avec cette micro-entreprise, pour les besoins de ses projets.

Abdallah met son expérience au service des jeunes de sa région

Le jeune Abdallah, animé d'une volonté à toute épreuve, a embauché 11 personnes, dont deux apprentis, parmi les jeunes de sa

région et a contribué ainsi à la formation de ses pairs et à la résorption du chômage dans sa région. Ahmed, 20 ans, qui poursuit une formation par apprentissage au niveau de cette micro-entreprise, s'est déclaré satisfait de la création de cette entité qui s'est non seulement impliquée dans la formation des jeunes de la région mais leur ouvre aussi des horizons pour le montage de leurs propres entités économiques dans le futur.

Conscient de l'importance du défi à relever ce créneau, Abdallah Bouda, qui s'est fait un nom dans sa commune, n'a pas manqué, toutefois, d'énumérer certaines contraintes rencontrées sur le terrain.

Parmi celles-ci, le manque de matières premières et leur acheminement depuis Ouargla sur plus de 500 km, en plus de l'absence de moyens de commercialisation et de publicité lui permettant de tisser des relations commerciales avec de nombreux clients et commerçants des régions voisines. Le jeune promoteur saisit l'opportunité pour appeler les jeunes titulaires de capacités professionnelles à mettre à profit les avantages accordés par le biais des dispositifs de soutien à l'emploi mis en place par l'Etat, pour donner forme à leurs rêves et contribuer au développement de la région et de l'économie nationale.

ECOUTE DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Pas d'amis pour le pays de l'Oncle Sam !

Même la Chancelière allemande ne semble pas avoir échappé aux tentacules du système d'écoute des communications électroniques déployés par les services de renseignement américains sans considération pour les frontières, ni pour les amis et alliés.

Par Samy Yacine

Même si presque tout le monde était au courant de l'existence de pratiques d'éoutes des communications, celles opérées dans le cadre du programme américain Prism, ont de quoi susciter beaucoup d'interrogations tant par leur ampleur que par les cibles choisies. Tant que les révélations faites par l'ancien agent des renseignements américains, Edward Snowden, réfugié depuis peu en Russie, portaient sur des indications vagues, touchant des cibles lointaines, les commentaires étaient mous, du bout des lèvres. Mais voilà que le quotidien français *Le Monde* soulève, dans son édition du 21 octobre, une grosse tempête en publiant de nouvelles informations sur la base de documents auxquels il a eu accès, prouvant «que sur une période de trente jours, du 10 décembre 2012 au 8 janvier 2013, 70,3 millions d'enregistrements de données téléphoniques des Français ont été effectués par la NSA». Sans donner plus de détails sur les listes de personnes ciblées, la presse française, et notamment *lefigaro.fr*, estiment que ces documents consultés «donnent suffisamment d'explications pour penser que les cibles de la NSA concernent aussi bien des personnes suspectées de liens avec des activités terroristes que des individus visés pour leur simple appartenance au monde des affaires, de la politique ou à l'administration française». En cheeur, la classe politique française n'a pas tari de discours de «dénonciation» : à commencer par la président François Hollande, touché au téléphone par Barack Obama, à ce sujet, et à qui il a dit sa «profonde réprobation» devant ce qu'il considère comme «pratiques inacceptables» entre alliés et amis, avant, indique un communiqué de la présidence française, de demander «que toutes les explications soient fournies, ainsi que l'ensemble des informations dont pourrait disposer l'ancien consultant de la NSA Edward Snowden».

Cet épisode français du programme d'éoutes des renseignements américains ne surprend pas les observateurs, voire même certains politiques, y compris français. Invité par la radio France Info, l'ancien ministre des Affaires étrangères français, Bernard Kouchner, a relativisé la polémique : «Al' origine, ils cherchaient des informations sur les circuits terroristes. Maintenant, ce qui est choquant, c'est qu'ils s'en



prennent aux particuliers. L'ampleur de l'éoute nous a choqués. Mais soyons honnêtes, nous écoutons aussi. Tout le monde écoute tout le monde. Simplement nous n'avons pas les moyens des Etats-Unis, ce qui rend jaloux. Et puis, enfin, c'est un jeu de rôle de découvrir ces écoutes alors que les services, entre eux, travaillent ensemble et sont plutôt très efficaces», a-t-il déclaré dans des propos repris sur www.jolpress.com.

Des voix se sont élevées pour tenter de calmer la polémique rappelant que la France, à l'instar de beaucoup d'autres pays, pratique toujours ce genre d'interception et que d'autre part, elle bénéficie directement ou indirectement du fruit des informations obtenues dans le cadre du programme américain Prism.

Au moment où la «polémique» s'anime entre Paris et Washington, voilà que le gouvernement mexicain se met de la partie et demande lui aussi des explications au gouvernement américain sur des informations publiées dimanche par le journal allemand Der Spiegel selon lesquelles «la NSA avait espionné les courriels de l'ex-président mexicain Calderon à partir de mai 2010 et systématiquement et pendant des années le gouvernement mexicain». Le ministère des Affaires étrangères mexicain a immédiatement réagi pour dé-

noncer un acte «inacceptable, il-légitime et contraire au droit mexicain et au droit internatio-nal».

L'actuel président mexicain Enrique Peña Nieto, objet durant sa campagne électorale d'une interception de ses courriels et communications électroniques a fait savoir que «Barack Obama lui avait promis une enquête sur les accusations d'espionnage

américain de ses activités durant sa campagne présidentielle de 2012». Le chef de la diplomatie mexicaine, Jose Antonio Meade, de passage mardi à Genève, a fait savoir qu'il demanderait des explications à l'ambassadeur américain à Mexico, ajoutant, cité par le site <http://actu.orange.fr> : «Face à ces nouveaux éléments et face à une réponse (américaine, ndlr) insuffisante, et donc inad-

missible, le gouvernement du Mexique tient à souligner très fermement la nécessité d'ouvrir (...) l'enquête promise par le pré-sident Obama et de l'élargir pour y inclure les dernières informa-tions».

Autre pays ami et allié des Etats-Unis à avoir fait les frais de cette «pièuvre numérique», le Brésil, où les communications de la présidente Dilma Rousseff semblent également avoir été vi-sitées par Prism, selon des infor-mations relayées en septembre dernier par la chaîne de télévi-sion Globo. En réaction, celle-ci a suspendu une visite prévue à Washington.

Devant le «tollé» soulevé par ces révélations en cascade, les responsables américains, droits dans leur botte, minimisent les faits, allant, comme l'a fait le pré-sident Obama lors de son entre-tien téléphonique avec François Hollande, à imputer cela à une «déformation des faits» lors de leur narration par la presse. De son coté, un porte-parole de la Maiso-n-Blanche s'est contenté ce 21 octobre de mentionner que «Nous ne commenterons pas publiquement toutes les activités présumées du renseignement (...) et nous avons dit clairement que les États-Unis récupéraient des données du renseignement à l'étranger du même genre que tous les pays», a expliqué une porte-parole de la présidence, selon ce que rapporte le site www.rtl.fr, avant de rappeler cette précision du président Obama devant l'Assemblée générale des Nations unies : «Nous avons commencé à passer en revue la façon dont nous obte-nons des renseignements, pour que nous puissions parvenir à un équilibre entre les préoccupa-tions légitimes de sécurité de nos concitoyens et alliés et les préoc-cupations que tous les gens par-tagent au sujet de (la protection de) leur intimité». L'attitude des responsables américains n'est pas prête, selon toute vraisem-blance, de flétrir ; elle reste fi-dèle à la position défendue depuis le début des révélations de l'agent Snowden, en juin der-nier, niant toute illégalité dans leurs démarches, justifiées es-sentiellement par les besoins de la lutte contre le terrorisme, comme l'avait martelé début juin, le directeur national du renseignement américain : «Pour les personnes ciblées à l'extérieur de nos frontières, nous ne pouvons les viser sans de motifs légalement fondés, tels que la menace terroriste, infor-mative ou de prolifération nu-ccléaire».

«La NSA avait espionné les courriels de l'ex-président mexicain Calderon à partir de mai 2010 et systématiquement, et pendant des années, le gouvernement mexicain».



DOULEURS, FATIGUE... ET SI C'ÉTAIT UNE FIBROMYALGIE ?

La fibromyalgie est une maladie davantage reconnue mais qui demande encore à être mieux diagnostiquée. Face à des douleurs chroniques, une fatigue persistante, des troubles du sommeil que vous rencontrez peut-être depuis plusieurs mois, la fibromyalgie doit être évoquée.

Un diagnostic plus rapide

Encore récemment, le diagnostic intervenait tardivement. Les malades fibromyalgiques devaient endurer de longs mois d'attente et de doute avant que le corps médical ne pose un nom sur leurs troubles bien réels. Aujourd'hui, en présence de douleurs chroniques et de fatigue tenace, la fibromyalgie est évoquée plus rapidement.

Françoise Bécavin est présidente d'une association de patients, l'Association française du syndrome de fatigue chronique et de fibromyalgie, deux pathologies à bien différencier d'ailleurs. Elle a en effet constaté de nettes améliorations depuis «2 ou 3 ans, à la fois au niveau du diagnostic et de la reconnaissance des malades (médicale, administrative, sociale...)» même si des progrès sont encore attendus.

D'après son expérience, actuellement, les malades souffrant de fibromyalgie connaissent la cause de leurs symptômes au bout d'un an maximum. Des symptômes souvent nombreux.

D'autres troubles associés

Dans la fibromyalgie, vous souffrez de douleurs, de fatigue, de troubles du sommeil mais les symptômes ne s'arrêtent pas là. Fréquent également, le syndrome du côlon irritable. Il se traduit par des ballonnements, des troubles du transit (constipation, diarrhée), des douleurs abdominales et des spasmes, des digestions lentes, des alergies... On retrouve en outre de la dépression, de l'anxiété – ce qui est souvent le cas dans les maladies douloureuses chroniques –, des maux de tête, une raideur matinale qui demande du temps avant de se mettre en route, le syndrome des jambes sans repos, des fourmillements dans les mains et les pieds, des envies fréquentes

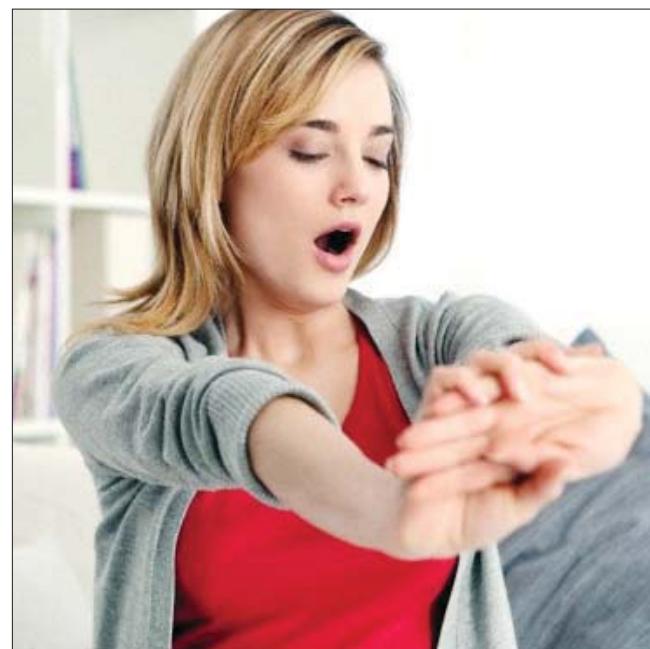
d'uriner, des règles douloureuses et irrégulières... Autant de symptômes «nombreux, variés et inconstants», remarque le Dr Luc Bodin.

Mais alors, vers qui vous tourner ?

Votre médecin traitant est votre premier interlocuteur, lequel est de plus en plus informé sur cette maladie. Vous pourrez être pris en charge par un rhumatologue ou être reçu par un médecin d'un centre antidouleur mais l'intervention d'un psychothérapeute pour aider à gérer le stress que les chercheurs pensent à l'origine de la maladie est aussi bénéfique. Comme le soutien d'un acupuncteur ou d'un sophrologue peut être conseillé.

Des symptômes évocateurs

Quand penser à la fibromyalgie ? Vous souffrez de douleurs chroniques et diffuses, vous ressentez une fatigue permanente, votre sommeil est perturbé ? Dans ce cas, il peut s'agir de fibromyalgie. «Fibro» pour tissus fibreux, tendons, «myo» pour muscle, «algie» pour douleur. Sa définition est la suivante : «État douloureux musculo-squelettique spontané diffus bilatéral évoluant depuis plus de 3 mois associé à la présence d'un minimum de 11 points tendino-musculaires sur 18 répertoriés». Les douleurs sont en fait le symptôme majeur de la fibromyalgie. «Elles siègent surtout sur les muscles, les tendons, les ligaments et les articulations», nous explique le Dr Luc Bodin, auteur de *La fibromyalgie et le syndrome de fatigue chronique*. «Elles sont diffuses et sont ressenties de manière variable d'une personne à l'autre : raideur, douleur, élancement, pesanteur, sensation de brûlure, fourmillement, pesanteur, sensation de brûlure, fourmillement, broiement...» Leur intensité



les rapproche des douleurs éprouvées dans la polyarthrite rhumatoïde. «Elles sont généralisées à l'ensemble du corps depuis la cheville jusqu'aux mâchoires en passant par les bras et les jambes, ce qui rend tous les gestes, la marche, la mastication, les relations sexuelles, la montée des escaliers, la position assise, les déplacements en voiture... extrêmement pénibles et difficiles.» Il a été répertorié 18 points particulièrement sensibles à la palpation. 11 d'entre eux doivent être douloureux pour évoquer une fibromyalgie. S'ajoutent la fatigue, quotidienne, un sommeil non récupérateur. C'est bien votre cas ? Egalement, on recense d'autres troubles que vous rencontrez peut-être : intestin irritable, migraines...

Une maladie mieux connue



La fibromyalgie est une maladie qui concerne environ 2% de la population en Europe et touche majoritairement les femmes. Le point sur les avancées de la recherche avec le Pr Patrick Chérin.

Si la fibromyalgie était considérée il y a encore quelques années comme une dépression larvée entraînant douleurs, troubles du sommeil, fatigue, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les études menées récemment permettent de mieux comprendre les causes de ce syndrome qui concerne environ 2% de la population en Europe et 8 femmes pour 2 hommes. «L'origine connue est probablement le stress», indique le Pr Chérin.

du groupement hospitalier Pitié-Salpêtrière à Paris. Un stress très intense ou un stress prolongé d'ordre professionnel par exemple vont entraîner un dérèglement de la production de neuromédiateurs et perturber les fonctions cérébrales. Or on sait que la sérotonine, un de ces neurotransmetteurs qui circulent d'une cellule nerveuse à l'autre pour donner des ordres, agit sur le sommeil et la perception de la douleur. Ces travaux aident désormais à mieux prendre en charge cette maladie qui demande encore cependant à être diagnostiquée plus tôt et davantage reconnue. La fibromyalgie doit

être évoquée en cas de douleurs musculo-squelettiques diffuses associées à une fatigue tenace et des troubles du sommeil. Le traitement reposera sur la prescription de médicaments (antidépresseurs qui permettent justement de réguler la production de sérotonine et de noradrénaline) mais pas seulement. On va aussi intervenir pour aider le patient à mieux gérer son stress et l'inciter à reprendre progressivement une activité physique. «Il n'existe pas de pilule miracle, la prise en charge est multifactorielle», insiste le Pr Chérin.

Le yoga peut vous aider



Une étude canadienne, éditée dans le *Journal of Pain Research*, montre que la pratique du yoga, deux fois par semaine pendant deux mois, pouvait réduire les symptômes de douleur chronique et de stress psychologique chez les femmes atteintes de fibromyalgie.

C'est la première étude à s'intéresser aux effets du yoga sur les taux de l'hormone cortisol chez les femmes souffrant de fibromyalgie. Cette maladie, qui touche principalement les femmes, est associée à des douleurs chroniques, de la fatigue, ainsi qu'à des symptômes tels que la raideur musculaire, les troubles du sommeil et la dépression.

Une étude précédente avait montré que les femmes atteintes de fibromyalgie disposaient de taux de cortisol inférieurs à la moyenne, ce qui causerait douleur, fatigue et sensibilité au stress, selon les chercheurs.

Dans cette nouvelle étude, la silhouette des participantes révélaient de meilleurs taux de cortisol après une séance de 75 minutes de hatha yoga, deux fois par semaine pendant deux mois. Les patientes rapportaient aussi une importante baisse de leurs douleurs, ainsi qu'un coup de fouet psychologique provenant de la pratique physique.

«Idéalement, les taux de cortisol sont au plus haut 30-40 minutes après le lever puis baissent tout au long de la journée jusqu'au coucher», explique l'auteur de l'étude Kathryn Curtis, de l'Université de York au Canada. «La sécrétion de l'hormone, cortisol, est dérégulée chez les femmes atteintes de fibromyalgie.»

Une autre étude, publiée plus tôt dans l'année dans le *Journal of Neuroscience*, a démontré que la méditation permettait de réduire également les effets de la douleur, grâce à quatre sessions de vingt minutes pendant lesquelles les personnes apprenaient à contrôler leur respiration et ainsi à mettre de côté leurs émotions.

COMMENT ALLER MIEUX ?

Même si la fibromyalgie a de sérieuses répercussions sur votre vie quotidienne au point de retentir grandement sur votre moral, sachez qu'il existe des solutions pour réduire les douleurs et la fatigue. Une prise en charge pluridisciplinaire est cependant requise.

La fibromyalgie, à quoi c'est dû ?

«C'est dans la tête.» Les patients souffrant de fibromyalgie ont souvent vu leur maladie apparentée à un trouble psychique. Beaucoup d'entre eux ayant traversé des épisodes dépressifs, le corps médical a un temps considéré les symptômes de la fibromyalgie comme les manifestations d'une dépression larvée. Aujourd'hui, les recherches contredisent cette explication. Il est désormais le plus couramment admis que les personnes atteintes présenteraient «une anomalie du contrôle de la douleur», explique le Dr Luc Bodin dans *La fibromyalgie et le syndrome de fatigue chronique paru au début de l'année 2009 aux éditions du Dauphin. Le cerveau interprète mal les messages douloureux et les amplifie. Autrement dit, la douleur est moins bien tolérée.*

Interviennent dans la régulation de la douleur des neuromédiateurs comme la sérotonine et la noradrénaline. Ce sont des «petites molécules chimiques qui passent d'une cellule à l'autre pour donner des ordres», explique le Pr Chérin (médecine interne, hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris). En raison d'un stress intense ou d'un stress prolongé comme certains d'entre vous en vivent au travail par exemple, la production de ces neuromédiateurs peut être perturbée au point d'abaisser notre seuil de tolérance à la douleur. On sait aussi qu'ils jouent un rôle de régulation du sommeil... Or les symptômes majeurs de la fibromyalgie sont bien les douleurs, la fatigue et les troubles du sommeil. L'origine connue de la fibromyalgie est probablement le stress», en conclut le Pr Chérin. Le remède : il n'en existe pas un mais plusieurs.

Les médicaments

Votre diagnostic a été posé ? Cette reconnaissance de la maladie est souvent une étape importante source de soulagement. Vient ensuite le traitement de la maladie. «Qu'est-ce qu'on peut faire ?, interroge le Pr Chérin. Il faut savoir qu'il n'existe pas une pilule miracle mais que la prise en charge est multifactorielle.»

Ceux qui attendraient d'un médicament la solution à leurs symptômes s'exposeraient à une forte déception car en réalité, le traitement repose également sur une gestion du stress et à une réaccoutumance à l'activité physique. «Rhumatologue, médecin traitant, médecin de la douleur, rééducateur fonctionnel, psychiatre ainsi que



des personnels paramédicaux comme les kinésithérapeutes, ergothérapeutes et les psychologues : c'est cette équipe, ensemble, et non chaque médecin pris isolément, qui va pouvoir construire pour vous un programme thérapeutique qui comprendra des médicaments mais aussi des traitements non médicamenteux», insiste la Société française de rhumatologie (SFR).

Parmi les médicaments, des antidépresseurs peuvent être prescrits, à doses souvent plus faibles que dans la dépression. Ils ne sont pas utilisés pour leur action anti-dépressive mais pour atténuer les douleurs ou encore réguler les troubles du sommeil et de l'humeur. En parallèle de ce traitement, l'amélioration de la maladie passe aussi par une gestion du stress et une rééducation physique.

La gestion du stress

Stress et fibromyalgie étant intimement liés, pour vous sentir mieux, il est nécessaire de parvenir à mieux maîtriser ces tensions psychologiques qui retentissent sur votre santé. Eventuellement à travers une psychothérapie. Vous pouvez aussi vous orienter vers une thérapie cognitive et comportementale (TCC). Cette aide thérapeutique vous aidera en plus à ne pas vous replier sur vous-même et à rester optimiste. «La TCC va enseigner à la personne un nouveau mode de pensée, ce qui induira de nouveaux comportements», selon le Dr Bodin. La pratique de la relaxation est aussi

conseillée (yoga, sophrologie...) comme les médecines alternatives (phytothérapie, homéopathie) qui peuvent aider à calmer le stress et l'anxiété.

Vous l'aurez compris, soigner une fibromyalgie demande de considérer un ensemble de facteurs très imbriqués et donc d'apporter des solutions multiples... En plus du traitement médicamenteux, de la gestion du stress, vous apprendrez à vous réhabituer progressivement à l'exercice physique.

L'activité physique

La spirale s'est peut-être enclenchée. Les douleurs et la fatigue vous empêchent de vous mouvoir normalement. Vous restez donc vos activités, ce qui a pour effet d'aggraver les symptômes. Votre traitement reposera par conséquent sur une réadaptation musculaire à l'effort. La Société française de rhumatologie vous le dit également : «Le repos n'est pas à privilégier au cours de la fibromyalgie, bien que la fatigue soit souvent très présente. La lutte contre la fibromyalgie passe par le mouvement !» Cette rééducation sera encadrée par des professionnels et très progressive. Au début, marcher ne serait-ce que 500m sera déjà positif pour certains d'entre vous.

Si vos douleurs et la fatigue vous contraintent à arrêter votre travail, sachez enfin qu'il serait préférable de revenir à votre poste, avec des aménagements de votre emploi du temps si besoin.

La météo n'aurait aucune influence sur la fibromyalgie

Selon une étude néerlandaise, les changements climatiques n'auraient aucun lien avec la douleur et la fatigue ressenties par les personnes souffrant de fibromyalgie. Alors que certaines personnes atteintes de fibromyalgie pensent être sensibles aux changements climatiques, une nouvelle étude néerlandaise prouve le contraire. La météo n'affecterait pas les symptômes associés à cette

maladie chronique, qui se manifeste par des douleurs diffuses, une grande fatigue, des troubles du sommeil et, éventuellement, d'autres signes qui peuvent rendre le diagnostic difficile. L'étude, publiée dans le journal *Arthritis Care & Research*, fait état d'une expérience impliquant environ 350 femmes souffrant de fibromyalgie, âgées de 47 ans et diagnostiquée depuis deux ans. Les chercheurs ont noté

les signes de douleur et fatigue des participantes pendant 28 jours, tout en prenant en compte les conditions climatiques (température, précipitations, durée de la lumière du jour, pression et humidité), rapportées par l'Institut météorologique royal néerlandais.

La météo a eu un effet limité sur la douleur ou la fatigue pour 10% des cas. Des petites différences entre les réactions des malades par

rapport aux changements climatiques ont également été relevées dans 20% des cas. Les chercheurs déclarent que les différences entre les réponses des participantes à l'étude ne semblent pas liées au climat. Ils ont toutefois ajouté que de nouvelles recherches incluant davantage de détails sur les patients, tels que la personnalité et la perception de la douleur, devraient être menées.

BARBARIE COLONIALE EN AFRIQUE

II. - Expéditions sanglantes au Maroc

Dès le début du XX^e siècle, les convoitises du Maroc s'affirment. Les Français vont frapper durement le royaume. Tous les soulèvements locaux sont réprimés dans le sang. Que ce soit avant la proclamation du protectorat ou au lendemain de l'institution de cette curieuse manière de partager la gestion du pays, les Marocains mourront par centaines, voire par milliers. Et on n'entendra parler que de massacres depuis les premières résistances à l'intrusion française en 1912 jusqu'aux années 50, étape où les nationalistes et leur souverain ont résolu de mettre fin à une présence française douloureuse et humiliante.

Si Gallieni matait brutalement et impitoyablement les Malgaches, Lyautey, lui, s'introduisait progressivement dans le territoire marocain profond pour lancer des expéditions sanglantes. Ici, les luttes sont sporadiques et locales. Ce n'est pas tout le pays qui s'embrase mais nous assistons à des soulèvements locaux au cœur desquels se distinguent des tribus et des chefs qui vivaient jusque-là paisiblement et qui se trouvaient obligés de prendre les armes pour repousser l'envahisseur. C'est ceci qui permet d'ailleurs aux troupes de Lyautey de raser un à un tous les bastions de la résistance marocaine. Les institutions royales séculaires n'arrangent pas tellement les choses. Car les chefs qui prennent l'initiative d'organiser la lutte contre les incursions françaises sont qualifiés de rogues, c'est-à-dire des résistants «illégitimes» qui ne sont pas trop aimés par la famille royale, car voyant en eux de futurs prétendants au trône.

Mais sur le terrain, la résistance est réelle, âpre. Les combattants marocains s'opposent farouchement à l'avancée des troupes coloniales, fortes en effectifs et en matériel de guerre et qui parviennent évidemment à décimer toutes les poches de la résistance. La pénétration pacifique pronée par Lyautey au Maroc consistait à remplacer les grands massacres par des égorgements de douars, des boucheries partielles exécutées dans les gourbis qui, plus lentement, mais non moins sûrement que les tueries copieuses, épuisent le pays vaincu et le réduisent à la plus complète soumission (Vigné d'Octon, *Terre à galons*, archives départementales de l'Hérault, Montpellier).

En dépit des enseignements du passé colonial et du nouvel esprit qui tente de s'imposer en matière d'envahissement et de gestion, l'occupation du Maroc n'a pas été moins marquée par les expéditions périlleuses pour les habitants comme le montrent les épisodes suivants. C'est ainsi que l'expédition du Mogador avait en effet ruiné le paysage. En l'espace de quelques jours seulement, pas un seul gourbi, pas un seul douar ne furent épargnés sur une étendue de plus de 100 kilomètres. La soldatesque française se livra à toutes les exactions et à tous les abus, pillant, razziant, brûlant tout ce qu'elle trouvait sur son passage.

Le massacre de La Casbah d'Anflous (janvier 1912)

Le rouleau compresseur de Lyautey poursuivra son œuvre macabre. Le ministre conquérant du Maroc envoya la colonne du général Brulard pour réprimer la casbah du caïd d'Anflous, en guise de châtiment contre les insurgés du Mogador. Cinq bataillons se mirent en mouvement,



flanqués d'une lourde et puissante artillerie. L'armée commence d'abord par décliner la zaouïa de Sidi-Gacem. Ici, une centaine de chameliers sont massacrés. Cannons et mitrailleuses firent de la zaouïa une véritable hécatombe. Quand le feu cessa, « il ne restait qu'un amas de décombres sur lesquels planaient, par vols innombrables, les vautours et les charognards, se disputant les cadavres des chameliers », rapportent les chroniqueurs de l'époque. Malgré cela, la résistance de La Casbah d'Anflous figure parmi les plus belles pages de gloire et évoque aussi l'un des plus douloureux martyrologes qui ont jalonné l'histoire du combat du peuple marocain mené contre une armée de conquête encadrée aux tueries et aux dévastations. L'héroïque casbah est prise d'assaut par les bataillons du général Brulard. Cet « exploit » français est considéré comme « un des plus abominables massacres dont se soient jamais rendus coupables des soudards guerroyant avec des engins formidables contre un peuple inoffensif ».

Nous ne saurons relater mieux que le docteur Paul Vigné d'Octon l'assaut sanglant donné à la citadelle marocaine. C'est bien la zaouïa qui a été ciblée. L'opération a été minutieusement préparée en employant tous les moyens. L'héroïque zaouïa fut réduite à l'état de cendres et ses habitants décimés. En témoigne le récit suivant : « A Anflous, les bédouins, enfermés dans la casbah et ne possédant que des armes primitives, se défendent avec un courage devant lequel l'Histoire – si elle était impartiallement écrite – s'inclinerait profondément. Quand, à travers les décombres de la casbah, nos cinq bataillons pénétrèrent baïonnettes au canon, des femmes, des enfants leur jetaient des pierres en hurlant. C'est par centaines qu'on abattait à l'arme blanche ou à coups de sabre, comme des lapins, ceux qui tombaient, il en surgissait d'autres et il fallait en sabrer et en éventrer pendant des heures pour arriver jusqu'au cœur de la casbah. On ne peut y parvenir

qu'en marchant sur des cadavres et sur des blessés » (Paul Vigné d'Octon, *Terre à galons*, archives départementales de l'Hérault, Montpellier).

C'est par ces méthodes, ignobles et condamnables que se poursuivra la conquête du Maroc. Elle révélera les crimes collectifs et les massacres dont s'est rendue coupable une armée coloniale contre un peuple et un pays qui sera livré aux convoitises et au pillage. Et jusqu'à l'anéantissement d'un protectorat imposé par la violence et le meurtre collectif, le Maroc subira le déchaînement des forces du mal qui auront le déshonneur de truffer l'histoire de France de pages noires que nous n'hésiterons pas à verser aux grands dossiers des crimes contre l'humanité. Les villes marocaines, dans les sinistres années 10, tomberont une à une, consécutivement à une mobilisation accrue d'effectifs militaires et de transfert d'un arsenal meurtrier.

Assaut sur Marrakech

Marrakech, l'une des plus séduisantes perles du Maroc, subira les mêmes assauts meurtriers lancés contre la casbah martyre d'Anflous. C'est le colonel Mangin, à la tête des tirailleurs sénégalais, qui se livrera au massacre des habitants de cette ville. Une autre ville martyre qui n'a pu échapper à la rage des conquérants. Et là-bas à Paris, on prévoit des récompenses aux auteurs des massacres. Après le sinistre exploit de Marrakech, le colonel Mangin est gratifié de la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. Les colonies sont devenues des arènes, des « terres à galons ». C'est ici que s'ouvrira une véritable compétition dans le massacre sanctionnée par des distinctions et autres décorations. La région de Meknès est soumise à la même recette. Le massacre est désormais décreté par une armée qui choisit de colporter la « civilisation » par la terreur et le sang. Le colonel Reibell qui opère dans les environs de Meknès ordonna de couper les têtes des Marocains tués au cours des combats

pour les faire ensuite exposer dans son camp, en guise de trophées.

Comme pour se venger des pertes de ses troupes tuées au combat, le colonel « donna l'ordre de couper la tête des morts, comme on coupe la tête aux cochons ! Je frémis encore d'avoir vu ça. Il faut vous dire que ce sont les moricauds qui ont fait cet abominable travail. On voyait ces sauvages-là rôgler en emportant les têtes sanglantes dans un pan de leur burnous. Il paraît même qu'ils ont décapité les mourants » (correspondance d'un soldat, *Terre à galons*, archives départementales de l'Hérault).

Point d'innovation, car ces pratiques ont été le lot des Algériens. Le triste exploit des Yusuf, des Montagnac, des Bugeaud, des Cavaignac. Des primes étaient offertes alors aux soldats qui rapportaient des paires d'oreilles coupées sur des cadavres. Puis ordre fut donné de ramener des têtes. Ainsi, on rapporte la preuve qu'il s'agit bel et bien d'un Arabe tué puisque les oreilles pouvaient, elles, provenir de cadavres de soldats français.

Fès : ville martyre

La marche sur Fès est dramatique. Le combat de Dar-bel-Ali a été meurtrier à cause de cette sempiternelle inégalité des forces et des canonnades. « Nous chargeons et tout ce qui se trouve sur notre passage est enfilé à la baïonnette. On tue à coups de crosse. Les fusils sont rouges de sang. Pendant deux heures on se bat fort : les balles sifflent à nos oreilles. Le canon bombarde les villages voisins ; les femmes et tout le monde qui s'y trouve s'enfuient en criant. L'ennemi est battu et notre convoi a passé. Nous comptons leurs morts. Il y en a eu plein la plaine. On peut évaluer 800 morts » (correspondance d'un soldat français du 4 juin 1911). La ville de Fès, la ville spirituelle par excellence de tous les

● ● ●

Maghrébins, capitale d'une monarchie qui remonte au VIII^e siècle, connaîtra, elle aussi, les plus dures représailles. Dans la prestigieuse capitale, les troubles commencent avec la signature le 30 mars 1912 du traité sur l'établissement du protectorat « conclu » entre les Français et Moulay Hafid, le souverain marocain. La (mauvaise) nouvelle se propagea telle une traînée de poudre. Fès vitra les journées les plus sombres de son histoire durant les mois d'avril et mai 1912. La population fas-sie et les tribus environnantes désapprouvent la signature du traité. Le soulèvement commence par la mutinerie des Taboris qui massacent leurs officiers. La ville est en émeute les 17, 18 et 19 avril 1912.

A l'extérieur, elle est pratiquement assiégée par les tribus riveraines. Lors des premiers heurts, 15 officiers, 4 hommes de troupe et 13 civils français sont tués. Même le palais du sultan fut menacé ar les insurgés, désirant s'emparer du traité portant protectorat pour le détruire parce que, estimaient-ils, il avait livré leur pays aux Français. La répression sera impitoyable. Sous le commandement de Lyautey, les généraux Brulard et Moinier accourent pour s'emparer de Fès et mater les insurgés marocains qui sont encore maîtres des lieux jusqu'au 25 mai 1912.

C'est plus particulièrement le général Moinier qui va ordonner et diriger personnellement les tueries massives. L'entrée des troupes françaises à Fès est racontée dans les correspondances émanant des soldats du corps expéditionnaire. En voici un extrait de l'une d'entre elles : « Nous avons bombardé Fès des hauteurs de Bab-Tlemçani. C'était affreux à voir. Les minarets voletaient en éclats, les douars s'affondraient à vue d'œil. Après l'affreux bombardement, des patrouilles furent organisées pour parcourir la ville en ruine. On entassa les cadavres dans les angles des rues et sur les places. Pendant quatre jours, à la nuit tombante, il fallut ensevelir les tirailleurs et les légionnaires morts pendant l'émeute et le siège (...) J'ai assisté à des scènes d'une atrocité épouvantable. C'est ainsi que j'ai vu un tireur sénégalais, cherchant ses camarades morts parmi les « bouchaïds » tués, se diriger vers une boutiqu du Mellah, couper la tête à deux enfants marocains et emporter ces deux têtes dans sa musette au camp de Bab-Tlemçani. Et bien ! Des affaires de ce genre se passent journalement ici. C'est affreux de voir une telle ville toute démolie » (lettre d'un soldat daté du 20 mai 1912, citée par *Le Courrier de la presse* du 25 juin 1912).

Le massacre se déroule sous l'œil bienveillant du général Moinier qui s'est mis à sabrer les Marocains un mois durant. Des otages furent arrêtés et fusillés. Nous n'assisterons plus à des combats entre soldats et insurgés, mais à une tuerie organisée, impitoyable. Les Marocains périssent. On y fit entasser des centaines de prisonniers. Des hommes et des femmes sont horriblement comprimés dans des réduits sans air. « C'est dans cette promiscuité répugnante qu'ils crèvent comme des mouches », rapporte *Le Courrier de la presse* dans son édition du 19 au 25 juin 1912, ajoutant : « Le général Moinier fit fusiller, après l'entrée à Fès, plusieurs milliers de personnes – 4500 selon une version, 3000 selon l'autre – et par un raffinement de cruauté, il aurait obligé les malheureux ayant de mourir à creuser eux-mêmes leur tombe ».

Porté sur les justifications des massacres, le témoignage de Jacques Hubert, correspondant du Matin est pourtant accablant : « La répression fut effroyable. Cent hommes par jour furent fusillés, écartelés, attachés vivants à la bouche des canons et les exécutions méthodiques durèrent pendant plus de quatre mois sans interruption (...) Certes cette féroce répression provoqua un violent sentiment de réprobation en Europe, mais il faut peut-être dire que sans elle les Anglais n'auraient probablement pas conservé les Indes » (*Les Journées sanglantes de Fès, 1913*, cité par *Le*



Matin du Sahara et du Maghreb du 17 avril 1994. A cette même époque, le massacre se poursuivait sur la rive gauche de la moulouya. Deux généraux, Toulié et Alix et un colonel, Féraud, exécutaient leurs basses besognes. La récolte des tribus était complètement dévastée et les troupeaux razziez. L'artillerie française, toujours meurtrière, affaiblissait la résistance marocaine dans cette région où les insurgés avaient remporté une éclatante victoire en mai 1911 sur la rive droite de la moulouya. Ici, lors d'une attaque surprise, les Marocains avaient tué un capitaine et 10 légionnaires et en avaient blessé une vingtaine d'autres. Généralement, de telles défaites sont toujours suivies de représailles à l'encontre des populations désarmées. Le Mogador est victime des mêmes méthodes. Lyautey, comme autrefois ses prédécesseurs en Algérie, transformait les massacres en victoires et faisait d'armes. Ici, la politique de la terre brûlée se poursuivait discrètement, à petite échelle ; mais elle persistait, engloutissant l'espace après l'espace, livrés un à un aux razziás, aux incendies, aux pillages et aux tueries collectives.

Le correspondant de guerre du *Matin*, qui décrivait plus haut les massacres de Fès, compte certainement parmi tous ceux - politiciens ou militaires - qui ont prêté serment de recourir à l'extermination pour dominer un pays et le soumettre ensuite au pillage avec l'application de la plus déconcertante des légalités. Le massacre de Fès est relaté dans certains journaux parisiens, notamment dans l'hebdomadaire *Guerre sociale* qui reprend régulièrement les écrits du docteur Paul Vigné d'Octon. Le député de Montpellier vilipendait les auteurs des massacres et dénonce avec une rare violence le carnage commis par le général Moinier qui « mériterait qu'on lui collât douze balles dans le poitrine ou, mieux encore, qu'on lui gravât, au fer rouge et à même la chair de l'épaule, comme on faisait jadis aux forçats, les étoiles qu'il porte sur la manche de son dolman après les avoir ramassées dans le sang d'indigènes » (*Paul Vigné d'Octon, Guerre sociale* du 15 juin 1911). Quand la presse parisienne, sous la plume d'Octon, signale que 4500 Marocains furent exterminés au lendemain de la prise de Fès, les officiels ne nient ni le massacre ni les méthodes barbares employées, mais ne sont pas d'accord unique-

ment sur le chiffre avancé. Nous aurons droit aux mêmes réflexes lors des massacres du 8 mai 1945 en Algérie. L'administration - civile ou militaire - n'admit pas que l'hécatombe perpétrée à Sétif, Guelma et Kherrata aurait coûté la vie à 45 000 Algériens, chiffre sonné par les nationalistes algériens après enquêtes livrées par les militants et journalistes du mouvement politique algérien. Paradoxalement, cette même administration refusera, en revanche, de fournir le chiffre exact des victimes algériennes et campera dans le démenti sans proposer des preuves. C'est cette même administration qui s'opposera à l'envoi de commissions d'enquête toutes les fois que les Algériens - élus, cadres du PPA-MTLD ou de l'UDMA - exigeront des sanctions à l'encontre des gendarmes, des légionnaires, policiers ou miliciens qui ont la gâchette facile. Le massacre de Dechmya (1948), de Mascara (1949), de Sidi-Ali Bounab (1949), de Zéralda (1942) ne constitueront en fait que des échan-tillons des innombrables méfaits qui ont jalonné la présence française en Algérie. Et qui n'ont jamais soumis aux enquêtes réclamées avec insistance par des personnalités politiques algériennes ou des parlementaires et démocrates français de France. Les autorités colonialistes ont la manie de s'attarder sur la comptabilité ma-

cabre, comme si une soustraction de victimes allait adoucir ou atténuer un massacre en tant que tel. Qu'il y ait eu 15 000 ou 45 000 morts à Sétif, Kherrata et Guelma, le problème demeure entier : il y a eu massacre, il y a eu crime contre l'humanité et les méthodes employées par l'armée et la milice pour décimer des groupes humains entiers sont indignes d'une France dont les valeurs républicaines et révolutionnaires se trouvent compromises de ces pollutions induites par le virus de la destruction. Ce sont de telles pratiques inhumaines qui sont dénoncées au début du siècle par Paul Vigné d'Octon, personnalité qui l'incarne à elle seule l'anticolonialisme à une époque où les militaires n'avaient pas encore achevé leur sinistre besogne, tandis que les civils bavaient comme des hyènes sur des proies inanimées.

« (...) Ni le fauve ni notre ancêtre immémorial ne songeait, pendant et après la lutte, à éventrer les femelles, petites ou grandes, une fois violées, à mutiler ignoblement, à couper les têtes pour les contempler voluptueusement, à se vautrer dans le sang chaud giclant des artères ouvertes. Il me suffira encore, j'en suis certain, de dire ce que j'ai vu en Tunisie, en Algérie, au Maroc, au Soudan, à Madagascar, en Indochine, pour soulever la colère de mes auditoires, pour faire vibrer, dans l'âme des citoyens honnêtes qui m'ont écouté et qui m'écoutent, les plus virulentes et les plus légitimes indignations. Un jour viendra, et il n'est pas loin où les plus glorieux de ces bandits, loin d'être reçus à l'Académie française, ne pourront se produire en public sans recevoir à la face tous les crachats du peuple indigne » (article de Paul Vigné d'Octon daté du 19 février 1914, *Terre à galons*, archives départementales de l'Hérault).

Le massacre de Fès de mai 1912 donne, lui aussi, à cette polémique provoquée cyniquement autour du nombre de victimes que le massacreur refuse de reconnaître. Et c'est encore la bonne foi qui s'insurge pour s'opposer aux calomnieurs, ceux-là mêmes qui oublient la nature abjecte de leurs actes pour marchander des cadavres. La réplique de Vigné d'Octon est, comme à l'accoutumée, violente, acerbe, inattaquable : « On me dit que j'exagère et que je me laisse aveugler par un excès de sentimentalisme et d'humanitarisme. Cela me le disait aussi, jadis, quand, à la tribune de la Chambre, je dénonçais les crimes sadiques et les cruautés néro-niennes de notre soldatesque au Soudan, au Dahomey, à Madagascar. Eh bien ! Non, aujourd'hui comme jadis, je proteste contre cette appréciation, aujourd'hui comme jadis, je n'exagère rien ; je n'écris et je ne parle que d'après des documents dont personne n'a pu, ne peut et ne pourra infirmer l'authenticité. L'abominable n'a pu, ne peut et ne pourra infirmer l'authenticité. L'abominable forfait dont s'est rendu coupable le forban galonné Moinier ? De cela, j'ai, en écrivant ces lignes, la certitude absolue » (Paul Vigné d'Octon, *La Guerre sociale* du 15 juin 1912).

(à suivre ...)



**UA - SOUDAN -
SOUDAN-SUD**
**L'Union africaine
accuse le Soudan
d'empêcher ses
émissaires de se
rendre à Abyei**

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a accusé hier le Soudan d'avoir empêché ses émissaires de se rendre à Abyei, zone frontalière disputée entre les deux Soudan.

Dans un communiqué publié sur Internet, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA «exprime sa profonde déception et son regret de n'avoir pu entreprendre sa visite à Abyei prévue samedi et hier, «en raison de l'insistance mise par le Soudan en vue du report de la visite pour des motifs sécuritaires non fortuits».

«Le Conseil considère qu'il s'agit là d'une obstruction à l'accomplissement de ses responsabilités», poursuit le texte, avant d'exiger «du Soudan qu'il s'abstienne de faire obstacle au travail du Conseil et apporte sa pleine coopération en appui aux efforts de l'UA visant à gérer et à régler la situation à Abyei». Interrogé à Khartoum, le porte-parole du ministère soudanais des Affaires étrangères, Abu bakr Elsiddig, a indiqué: «Nous devons regarder la déclaration et l'étudier».

Le statut d'Abyei, région grande comme le Liban prise en étau entre le Soudan et le Soudan du Sud, est l'un des principaux litiges non résolus par l'accord de paix qui a mis fin en 2005 à la guerre civile soudanaise et débouché sur l'indépendance du Soudan du Sud en 2011.

Un référendum d'autodétermination à Abyei prévu par cet accord ne cesse d'être repoussé, notamment en raison d'un désaccord entre Khartoum et Juba sur le corps électoral.

L'UA, qui joue un rôle de médiateur sur ce dossier, rappelle que ses experts auraient déjà dû se rendre à Abyei les 22 et 23 octobre, mais que le déplacement avait été repoussé parce que les présidents soudanais Omar el-Béchir et sud-soudanais Salva Kiir devaient se rencontrer quelques jours plus tard pour évoquer le sujet.

Le sommet entre MM. Kiir et Béchir s'est tenu comme prévu à Juba mardi, mais n'a permis aucune avancée concrète sur les dossiers qui divisent les deux pays.

GUINÉE - MALI **Le président guinéen décide d'envoyer 850 soldats au Mali**

Le président guinéen Alpha Condé a annoncé samedi l'envoi très prochain d'un bataillon de 850 soldats pour soutenir les efforts de déploiement des forces armées dans le nord du Mali pour lutter contre le terrorisme.

Pour le président Condé, la sécurité de chacun des Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) doit être au centre des préoccupations pour une mobilisation et une action commune de tous.

Le Mali fait actuellement face à une nouvelle situation de guerre, avec l'émergence des groupes terroristes dont la vocation serait de déstabiliser ce pays.

APS

RDC

3 jours de combats entre l'armée et les rebelles du M23



Les combats entre l'armée congolaise et la rébellion du Mouvement du 23 mars sont à leur troisième jour dimanche dans l'est de la République démocratique du Congo, rapportent les agences de presse.

«Les combats continuent encore un peu à Kibumba», à environ 25 km au nord de Goma, capitale de la province du Nord-Kivu, a rapporté l'agence AFP citant un officier de la Mission de l'ONU pour la stabilisation de la RDC (Monusco), chargée de la protection des civils et qui appuie l'armée sur le terrain.

Vendredi, de violents combats, les plus vifs depuis fin août, avaient éclaté entre les belligérants dans la région de Kibumba. Les deux camps se sont rejoints la responsabilité des hostilités et

ont affirmé avoir gagné du terrain.

Samedi soir, l'armée avait affirmé avoir pris Kibumba, mais le M23 a parlé de «propagande», tandis que l'officier de la Monusco a, lui, évoqué une prise partielle de la localité.

L'officier de la Monusco a par ailleurs indiqué dimanche que d'autres combats sont en cours sur le deuxième front ouvert samedi sur l'axe Mabenga-Kahunga, plus au nord, et où l'armée avait récemment renforcé ses positions. Le M23 est actif depuis mai 2012

au Nord-Kivu (est congolais). Des experts de l'ONU accusent le Rwanda et l'Ouganda voisins de soutenir ce groupe armé, ce que ces pays voisins de la RDC ont toujours démenti.

Le 10 septembre, des pourparlers de paix avaient repris à Kampala mais ils sont suspendus depuis lundi. Ce blocage fait craindre une nouvelle flambée de violence au Nord-Kivu, riche province agricole et minière déchirée par la guerre depuis une vingtaine d'années.

L'armée prend aux rebelles la position de Kibumba

Les forces armées congolaises (FARDC) ont pris samedi le contrôle de Kibumba, dans l'est de la République démocratique du Congo, au cours de violents combats qui les opposent depuis deux jours à la rébellion du M23, a affirmé un officier supérieur de l'armée.

«Kibumba est entre les mains des FARDC depuis ce soir», a dit l'officier, sous couvert de l'anonymat. La localité de Kibumba est située à environ 25 km au nord de Goma, capitale de la province du Nord-Kivu, et elle verrouille la zone contrôlée par le M23 plus au nord.

Les rebelles s'étaient repliés dans cette zone fin août après une offensive musclée de l'armée, appuyée par la Mission de l'ONU pour la stabilisation de la RDC (Monusco).

Vendredi, de violents combats ont repris entre l'armée et le M23, les plus intenses affrontements de-

puis fin août. Le chef de la Mission de l'ONU, Martin Kobler, et la représentante spéciale de l'ONU pour la région des Grands Lacs, Mary Robinson, ont appelé les deux belligérants à faire preuve d'une «retenue maximale» mais samedi un nouveau front s'est ouvert plus au nord.

L'ONU préoccupée par la reprise des combats dans l'est de la RDC

L'ONU s'est dit samedi préoccupée par la poursuite des violences dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), appelant toutes les parties à de la retenue.

L'envoyée spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la Région des Grands Lacs, Mary Robinson, et le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC, Martin Kobler, se sont déclarés dans une communiqué conjoint «très préoccupés par la situation sécuritaire dans l'Etat riche et instable du Nord Kivu», appelant toutes les parties à «un maximum de retenue». Les combats ont re-



pris vendredi entre l'armée congolaise et les rebelles du M23, quatre jours après la suspension des pourparlers de paix entre les deux parties. Les deux camps s'accusent mutuellement

d'avoir attaqué les premiers. «Les parties aux négociations ont intérêt à trouver immédiatement un accord sur les questions pendantes à Kampala», capitale de l'Ouganda, ont-ils indiqué.

Le M23 contrôle une zone de quelque 700 kilomètres carrés limitrophe du Rwanda et de l'Ouganda, dans l'est de la RDC.

Parti en avril 2012 d'une mutinerie d'anciens rebelles intégrés dans l'armée congolaise, le M23 demande la pleine application de l'accord ayant régi leur incorporation en 2009, et défend plus généralement les droits des populations congolaises rwando-phones, essentiellement tutsi.

CRISE SYRIENNE

Une vingtaine d'importants groupes rebelles syriens ont rejeté catégoriquement la conférence de paix dite «Genève-2» qui vise à trouver une solution pacifique au conflit armé en Syrie.

«Nous annonçons que la conférence Genève-2 n'est pas et ne sera jamais le choix du peuple ou une revendication de notre révolution», ont annoncé ces groupes armés samedi soir dans un communiqué du chef de la brigade «Sourour al-Cham», Ahmad Eissa al-Sheikh, selon les médias.

«Pour nous, il s'agit d'un élément supplémentaire du complot visant à faire dérailler notre révolution et à la stopper», ont dit ces groupes, dont certains font partie de l'Armée syrienne libre (ASL) de l'opposition armée.

Les opposants, très divisés sur l'idée de participer à cette conférence, réclament l'assurance que le président syrien Bachar al-Assad ne fera pas partie de la transition, tandis que ce dernier a déclaré lundi que les «conditions

Genève II

D'importants groupes rebelles syriens rejettent la tenue de la conférence



n'étaient pas encore réunies» pour des négociations de paix avec l'opposition.

Plus de 115.000 personnes ont été

tuées, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme, depuis le début en mars 2011 de la crise syrienne.

IRAK

Au moins seize morts dans l'explosion de voitures piégées à Bagdad

Au moins 16 personnes ont été tuées et plus d'une cinquantaine d'autres blessées dimanche dans l'explosion de six voitures piégées dans différents quartiers de la capitale irakienne Bagdad, ont rapporté des sources de sécurité. L'attaque la plus meurtrière s'est déroulée dans le quartier de Shaab, situé dans le nord de Bagdad, où deux voitures piégées ont explosé dans une zone commerciale, faisant au moins cinq morts et 17 blessés, a-t-on précisé de mêmes sources. Les violences en Irak ont repris une nouvelle intensité depuis plusieurs mois: plus de 600 personnes sont mortes en Irak depuis début octobre, et plus de 5.300 depuis le début de l'année. Selon une récente étude, publiée par des chercheurs irakiens et étrangers, près de 500.000 personnes sont mortes à cause de la guerre depuis l'invasion américaine dans le pays en 2003.

ATTENTATS EN INDE Un mort et 5 blessés

Au moins une personne a été tuée et cinq autres blessées hier dans une série d'attentats à la bombe dans la ville de Patna, dans l'est de l'Inde, a indiqué un haut responsable de la police.

«Trois bombes ont explosé en l'espace de deux heures. La première à la principale gare ferroviaire de Patna, la seconde près d'un cinéma de la ville, et la troisième sur le terrain où le candidat au poste de Premier ministre du principal parti d'opposition Bharatiya Janata Party (BJP), Narendra Modi, devait prononcer un discours à un rassemblement politique plus tard dans la journée», a-t-il précisé. La première bombe artisanale a fait un mort et un blessé grave, alors qu'une autre bombe a été découverte et désamorcée par les forces de sécurité au même endroit, selon la même source. La deuxième explosion a eu lieu sous un arbre près du cinéma Elphinstone, blessant au moins quatre personnes, et la troisième n'aurait pas fait de victimes», a-t-on indiqué. Les blessés ont été admis dans des hôpitaux locaux et l'un d'entre eux serait dans un état grave, selon la police.

NUCLÉAIRE :

Le site d'enrichissement d'uranium de Fordo parmi les «lignes rouges» de l'Iran

Le site d'enrichissement d'uranium de Fordo, au sud de Téhéran, fait partie des «lignes rouges» de l'Iran et «très certainement ne sera pas fermé», a déclaré un responsable parlementaire, cité hier par des médias locaux.

Les grandes puissances occidentales «peuvent poser des conditions comme la fermeture de Fordo, mais très certainement Fordo ne sera pas fermé», a déclaré Allaeddine Bozorgjerd, chef de la Commission des Affaires étrangères du Parlement, cité par l'agence de presse Mehr. Le site d'enrichissement d'uranium de Fordo a été construit sous une montagne dans la région de Qom, à une centaine de kilomètres au sud de Téhéran. Selon les experts, sa profondeur rend diffi-

cile toute attaque pour le détruire. Il compte près de 3.000 centrifugeuses, dont environ 700 sont actuellement en activité pour enrichir l'uranium à 20%.

Lors de réunions en février et en avril, le groupe des puissances occidentales 5+1 (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne) avait proposé que l'Iran suspende l'enrichissement d'uranium à 20% et limite ses activités d'enrichissement à Fordo, en échange d'une atténuation de certaines sanctions sur le commerce de l'or et le secteur pétrochimique.

L'Iran et le groupe 5+1 ont repris à la mi-octobre leurs négociations à Genève, où ils doivent encore les poursuivre les 7 et 8 novembre. Une réunion d'experts des deux parties

est prévue à la fin de cette semaine à Vienne pour préparer cette nouvelle rencontre de Genève.

L'enrichissement d'uranium que l'Iran tient fermement à réaliser sur son sol est au cœur des inquiétudes des pays occidentaux et d'Israël, qui craignent que Téhéran, malgré ses dénégations, cherche à obtenir de l'uranium à 90% pour un usage militaire.

«Nous avons créé les conditions pour que les Etats-Unis et le régime sunnite ne pensent plus à attaquer nos sites nucléaires. Nos missiles sont dissuasifs. Nous n'avons pas de visées agressives dans la région mais Fordo fait partie de nos lignes rouges», a répliqué M. Bozorgjerd.

MADAGASCAR

Vers un second tour avec les deux candidats de Ravalomanana et de Rajoelina

Les deux candidats soutenus respectivement par l'ancien président Marc Ravalomanana et par son rival Andry Rajoelina devraient s'affronter au second tour de la présidentielle malgache en décembre, selon les premiers résultats du premier tour annoncés samedi par la Commission électorale. Les données officielles publiées à 19h00 (16h00 GMT), plus de vingt-quatre heures après la fermeture des bureaux, ne concernaient que 218.000 des 7,8 millions d'électeurs inscrits, soit 2,78% du corps électoral. La Commission électorale nationale indépendante pour la transition (Cenit) n'avait alors reçu que les résultats de 510 bureaux de vote sur 20.001. Ces résultats très partiels du premier tour mettent en tête Robinson Jean Louis, le candidat de l'ex-président Marc Ravalomanana, exilé

en Afrique du Sud, qui n'a pu se présenter lui-même. Il est suivi par Hery Rajaonarimampianina, l'ancien ministre des Finances et candidat officieux de l'actuel président de la Transition malgache, Andry Rajoelina. Il faudra une bonne semaine pour avoir les résultats définitifs, selon la Cenit, qui estime que la participation a atteint près de 60%. Dans les camps de ces deux candidats -- où l'on estime leurs scores respectifs à "au moins 35% pour Jean Louis et "autour de 15% pour Rajaonarimampianina-- on est déjà passé à la préparation du second tour, prévu le 20 décembre. Robinson Jean Louis a appelé ses partisans à se rassembler samedi dans les ruines d'un ancien hypermarché appartenant à Ravalomanana, détruit pendant les événements de 2009.

PALESTINE - ISRAËL

HRW appelle les Israéliens à cesser de harceler une ONG défendant les prisonniers palestiniens

Human Right Watch (HRW) a appelé hier l'armée israélienne à cesser de «harceler» les membres d'une organisation de défense des prisonniers palestiniens, Addameer, et d'arrêter d'*«en faire d'eux des victimes de l'arbitraire»*.

«Les militaires israéliens ont imposé de sévères restrictions et des amendes aux membres de l'équipe d'Addameer sans même affirmer qu'ils étaient impliqués dans la moindre activité violente et ce sans procès», a déploré HRW dans un communiqué.

Addameer (conscience en arabe) fournit des services légaux et défend notamment les droits des Palestiniens détenus par Israël.

HRW cite plusieurs exemples de harcèlement. Ainsi la semaine dernière, un comptable travaillant pour Addameer a été placé en détention administrative pour quatre mois.

En septembre, l'armée israélienne a arrêté un avocat de l'organisation, accusé d'être membre du Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP) essentiellement en raison de son rôle dans l'organisation de manifestations non-violentes un an plus tôt.

Les autorités militaires interdisent également au directeur d'Addameer, Abdalatif Ghaith, de se rendre à son domicile à El Qods-est, au motif qu'il représente des «risques de sécurité», a regretté HRW.

«Les autorités israéliennes devraient laisser les employés d'Addameer poursuivre leur travail en faveur des droits de l'Homme et ne pas en faire des victimes de l'arbitraire», a insisté l'organisation basée à New York.

NÉGOCIATIONS DE PAIX La Jordanie réitère son soutien à la Palestine

La Jordanie a réitéré samedi son soutien à la Palestine dans ses négociations de paix avec Israël, rapporte l'agence de presse jordanienne Petra.

Créer un Etat palestinien indépendant avec El-Qods occupée comme capitale est dans l'intérêt de la Jordanie», a déclaré le ministre jordanien des Affaires étrangères, Nasser Judeh, lors d'un entretien avec le président palestinien Mahmoud Abbas, à Amman (capitale de la Jordanie).

Les discussions entre les deux hauts dirigeants ont abordé les progrès enregistrés dans les négociations de paix. Et, M. Abbas a affirmé que la partie palestinienne s'engage à respecter le calendrier fixé par les Etats-Unis sur les négociations de paix avec Israël, indique Petra.

Le chef de la diplomatie jordanienne a en outre souligné que son pays adopte une position ferme en ce qui concerne les violations de la ville d'El-Qods occupée par Israël.

Le Jordanie "s'oppose aux mesures unilatérales d'Israël sur El-Qods occupée, notamment sur la mosquée Al-Aqsa et d'autres sites saints de la ville", a-t-il conclu.

APS

Programme du lundi 28 octobre 2013

TF1

- 06h30 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
09h00 Magazine jeunesse TFou
10h55 Météo
11h00 Série réaliste Petits secrets entre voisins
11h35 Série réaliste Mon histoire vraie
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h00 Journal
13h45 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h55 Météo
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
14h55 Téléfilm biographique JK Rowling : la magie des mots
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
17h25 Jeu Bienvenue chez nous
18h20 Jeu Une famille en or
19h05 Jeu Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine scientifique Des inventions et des hommes
20h38 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h50 Téléfilm sentimental Joséphine, ange gardien ??
22h30 Série humoristique Nos chers voisins
23h40 Série policière New York Unité Spéciale ??

2

- 08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Dans quelle éta-gère
09h10 Des jours et des vies
09h30 Amour, gloire et beauté
09h55 C'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h48 Météo 2
13h50 Consomag
14h00 Toute une histoire
15h40 Comment ça va bien !
16h50 Dans la peau d'un chef
17h35 Multisports Côté Match
17h45 Divertissement-humour On n'demande qu'à en rire
18h25 Talk show Jusqu'ici tout va bien
19h18 Météo 2
19h20 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h40 Série humoristique Y'a pas d'âge
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Loterie Tirage du Loto
20h42 Magazine de découvertes Paris en plus grand
20h43 Alcaline l'instant
20h44 Météo 2
20h45 Série policière Castle ?? Inédit
21h30 Série policière Castle ??
22h10 Série policière Castle ??
22h55 Un oeil sur la planète ??

3

- 07h56 Dessin animé Les Dalton
08h09 Les nouvelles aventures de Peter Pan
08h36 Dessin animé Les Tortues Ninja
09h03 Scooby-Doo, Mystères Associés
09h29 Série d'animation Scooby-Doo, Mystères Associés
09h55 Dessin animé Les Dalton
10h03 Court métrage d'animation Star Wars : la menace Padawan
10h30 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
10h38 Série d'animation Les as de la jungle
10h45 Magazine du consommateur Consol-
- mag
10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h45 Loterie Keno
13h55 Série policière Un cas pour deux
14h55 Série policière Un cas pour deux
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Slam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Société La France en face ?? Inédit
22h12 Magazine culturel Parlons passion
22h15 Grand Soir 3
23h15 Météo
23h20 Société Le tarmac est dans le pré

CANAL+

- 07h35 Divertissement Le petit journal de la semaine
08h08 La météo
08h10 Divertissement Zapping
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h45 Drama La couleur des sentiments ??
11h00 Magazine du multimédia L'oeil de Links
11h05 Thriller Aux yeux de tous ??
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Thriller Piazza Fontana ??
16h00 Série humoristique Casting(s)
16h05 Série humoristique Casting(s)
16h05 Le laboratoire d'images
16h05 L'intégrale du zapping
16h10 La semaine de Gaspard Proust
16h15 Made in Groland
16h35 La flotte fantôme
18h00 Divertissement Zapping
18h10 Le Before du grand journal
18h45 Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
20h55 Série dramatique Lilyhammer ?? Inédit
21h40 Série dramatique Lilyhammer ??
22h25 Magazine d'information Spécial investigation
23h25 Magazine du multimédia L'oeil de Links
23h50 Drame Anna Karénine ??

M6

- 07h45 Dessin animé La maison de Mickey
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
08h40 Série d'animation Martine
08h55 Météo
09h00 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h00 Météo
10h05 Série musicale Glee
11h00 Série sentimentale 90210
11h45 Série dramatique Desperate Housewives ??
12h40 Météo
12h45 Le 12/45
13h05 Série humoristique Scènes de ménages
13h40 Météo
13h45 Téléfilm sentimental Isabelle, princesse rebelle
15h40 Série fantastique Super Hero Family
16h20 Jeu Les reines du shopping
17h35 Jeu Un dîner presque parfait
18h45 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Scènes de ménages
20h50 Jeu Le meilleur pâtissier Inédit
23h15 Magazine culinaire Le meilleur pâtissier, à vos fourneaux !

La sélection

TF1

20h50

Joséphine, ange gardien

**Résumé**

Joséphine se retrouve face à l'imposante demeure des Macalastair. Très vite, l'ange-gardien comprend qu'elle est là pour aider la jeune Rebecca, qui erre sur le chemin de ronde à la recherche de son père. Or son père est mort depuis dix ans. En posant quelques questions, Joséphine en arrive à la conclusion suivante : il s'agit d'une manipulation. En effet, ils sont nombreux dans l'entourage de Rebecca à vouloir s'emparer de son héritage. Joséphine décide alors de démasquer l'individu qui se cache derrière ce « faux » fantôme. Cependant, la thèse de la manipulation n'explique pas tous les phénomènes étranges dont Joséphine est témoin dans l'enceinte du château. Est-il possible qu'en Ecosse, les fantômes existent vraiment ?...

2

20h45

Castle

**Résumé**

Michelle Twohey, une avocate célèbre, spécialisée dans les affaires de divorce et qui ne représentait que les femmes, est assassinée. La liste des suspects est longue : de nombreux ex-maris, qui se sentaient floués par la justice, expriment en effet ouvertement leur rancœur vis-à-vis de la victime. Celle-ci avait d'ailleurs confié récemment craindre pour sa vie. Par ailleurs, Meredith, l'ex-épouse de Castle, emménage dans son appartement pour prendre soin de leur fille. Le trio est rapidement rejoint par Beckett, qui doit quitter son domicile pour des raisons sanitaires...

3

20h45

La France en face

**Résumé**

Résultat de trente ans de changements, la France a aujourd'hui deux visages. Dans les 25 métropoles qui totalisent 40% de la population sont concentrés les cadres, les techniciens spécialisés et l'essentiel des immigrés. C'est là que 80% du PIB du pays est produit. Hors de ces villes, dans le reste de la France, se retrouvent des millions d'employés et d'ouvriers, qui constituent la «France des fragilités». Ils vivent dans la précarité et constatent le fossé grandissant qui les sépare des urbains entrés dans l'ère numérique. A travers des rencontres, des témoignages et l'étude de travaux de spécialistes, c'est le portrait d'une France oubliée qui apparaît.

CANAL+

21h00

Lilyhammer

**Résumé**

Frank compte acheter une poussette mais ne parvient pas à mener à bien cette initiative sans se perdre dans d'interminables disputes. L'ancien mafieux, qui cherche aussi à se retirer d'un investissement immobilier, propose un accord financier. D'autres projets occupent son esprit : Frank songe à se tourner vers le trafic d'œuvres d'art, qui lui permettrait de se faire de l'argent rapidement. Julius Backe, de son côté, multiplie les projets d'avenir après un contrôle de routine chez le médecin. En parallèle, Geir continue ses recherches pour connaître la vérité sur Giovanni Henriksen à New York. Celles-ci le conduisent sur un terrain délicat...

M1

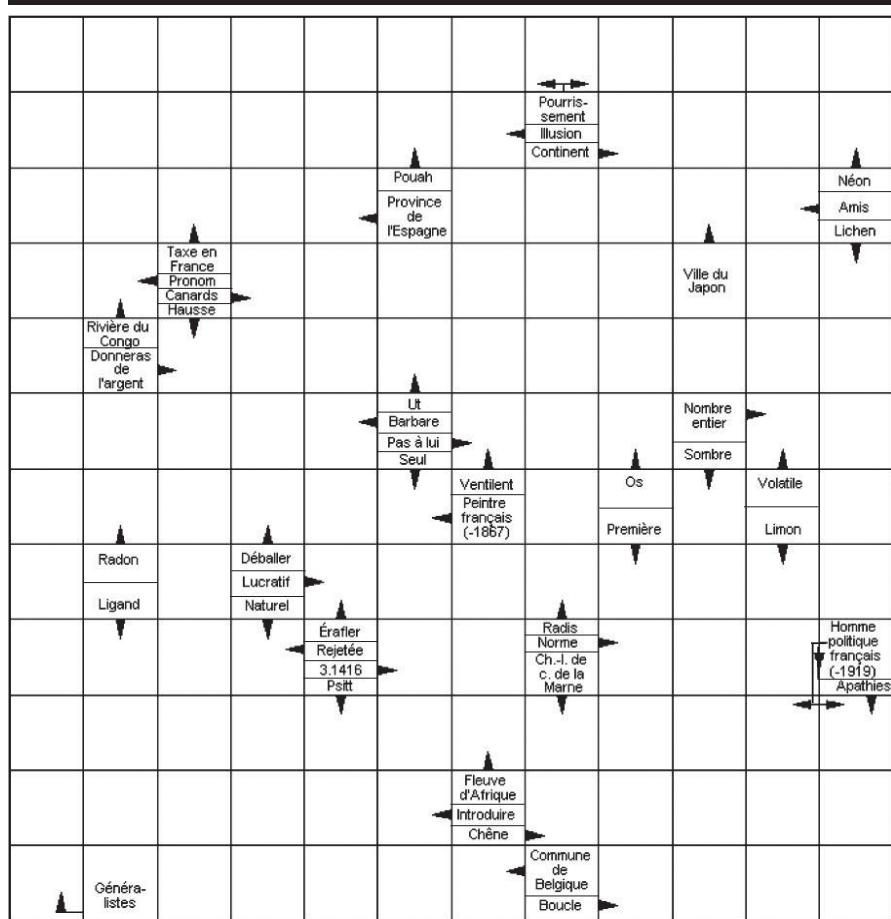
23h40

Le meilleur pâtissier

**Résumé**

Dix nouveaux pâtissiers amateurs ont accepté de se soumettre au jugement de Cyril Lignac, chef cuisinier étoilé, et de Mercotte, référence dans le monde de la pâtisserie. Les candidats commencent cette deuxième édition du «Meilleur Pâtissier» avec l'épreuve des «gâteaux de voyage». Cakes, quatre-quarts ou brownies, il leur faut concoter des douceurs qui résisteront à tous les trajets. Pour l'épreuve signature, les candidats sont chargés de confectionner un cake maison, tandis que l'épreuve technique leur impose un cake «voyageur». Sophie Laugel, jeune pâtissière alsacienne, évalue l'élaboration des pains d'épices inscrits au programme de l'épreuve créative.

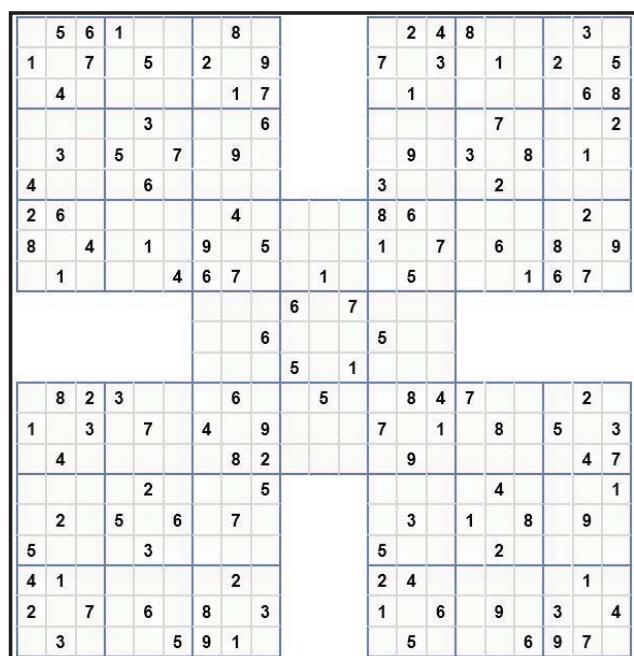
Mots fléchés n°411



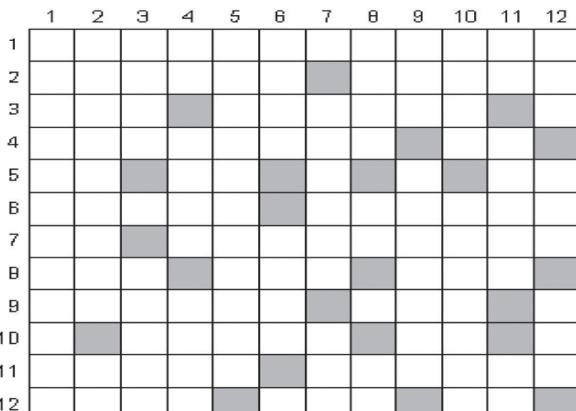
Samouraï-sudoku n°411

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°411



Horizontalement:

- 1.Constitué de cinq sons
- 2.Enlevée la cime - Prêtre et apogliste espagnol
- 3.Pillage d'une ville - Ensemble des règles et des habitudes fixées par la tradition
- 4.Tremblements de la voix - Lanthane
- 5.Italie - Argent - Grade
- 6.Chargea de lest - Soutient les fils
- 7.Article espagnol - Expectative
- 8.Navire à voiles - Récipient Consentement donné
- 9.Tirera le lait des mamelles de la vache Dans la rose des vents
- 10.Dégénération - Du verbe avoir
- 11.Il. Prytanée - Oiseau (pl.)
- 12.Prénom féminin - Paroi naturelle - Or

Verticalement:

- 1.Qui dégage une odeur infecte
- 2.Démantibuler - Curie
- 3.Ch. du dép. des Alpes-Maritimes - Sommet calcaire dominant Toulon
- 4.Thalium - Houx d'Amérique du Sud - Mille-pattes
- 5.Excès d'air dans l'estomac
- 6.Commune de l'Ardèche - Chirurgien français (1830-1898)
- 7.Audace, effronterie - Qui éprouve ou manifeste de l'émotion
- 8.Pronom personnel - Métal précieux - Infinitif
- 9.Colère - Marcher au ralenti
- 10.Port d'Algérie - Roula autour d'elle-même
- 11.Coutumes - Énerve - Europium
- 12.Triple voyelle - Voie publique - Monceau

Proverbes

Même si un jour, on guérira de toutes les maladies du monde, la mort restera toujours à vaincre.

Proverbe algérien

Sauf mon père et ma mère, tout le monde ment.

Proverbe berbère

Si la chance veut venir à toi, tu la conduiras avec un cheveu ; mais si la chance veut partir, elle rompra une chaîne.

proverbe arabe

L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître

Proverbe français

C'est arrivé un 28 octobre

1918 : la Tchécoslovaquie devient indépendante de l'Autriche.

1922 : Benito Mussolini entame sa marche sur Rome.

1929 : lundi noir à la Bourse de New York.

1937 : le gouvernement républicain espagnol est transféré à Barcelone.

1938 : l'incendie des Nouvelles Galeries à Marseille fait 73 morts.

1940 : le dictateur grec Ioánnis Metaxás refuse à Mussolini et à l'axe le droit de faire circuler des troupes sur le territoire grec, l'Italie entre en guerre contre la Grèce.

Célébrations :

- Journée internationale de la langue et de la culture créoles.

- Fête du cinéma d'animation, journée mondiale instaurée par l'AFCA en souvenir de la première projection publique des Pantomimes Lumineuses d'Émile Reynaud.

- Grèce : Fête nationale ou Jour du Non, en souvenir du « non » (en grec « Oxi ») de la Grèce à Mussolini en 1940.

- Japon : Jour de prévention des séismes dans plusieurs préfectures, en souvenir du tremblement de terre de Nobi de 1891.

- République tchèque: Fête nationale, commémore l'indépendance vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie en 1918.

TÉBESSA

700 millions de dinars mobilisée pour la réalisation de deux stades

Un montant de sept cents (700) millions de dinars a été mobilisé, dans le cadre du programme complémentaire accordé à la wilaya de Tébessa, pour la réalisation de deux stades omnisports (OMS) à El Aouinet et El-Kouif, ont indiqué samedi les services de la wilaya.



Ces infrastructures, d'une capacité d'accueil de 5.000 places chacune, sont destinées à développer la pratique du sport de proximité, en particulier le football, a précisé la même source, ajoutant que le secteur de la jeunesse et des

sports a également inscrit, au titre du programme quinquennal en cours, 65 nouvelles opérations pour plus de 2,7 milliards de dinars. Vingt-quatre (24) parmi ces opérations sont déjà achevées,

23 sont en travaux et 10 sont en voie de lancement, a précisé cette source, rappelant que les terrains de football des deux stades du chef-lieu de wilaya, en l'occurrence le complexe sportif du 4-Mars et le stade communal Bestandji-Mokhtar, ont été revêtus de gazon synthétique. Le secteur de la jeunesse et des sports gère à l'heure actuelle 137 infrastructures fréquentées par 29 associations et clubs sportifs amateurs, affiliés aux 11 ligues sportives spécialisées.

APS

GP D'INDE DE F1

Sebastian Vettel, champion du monde pour la quatrième fois de rang

Le pilote allemand Sebastian Vettel (Red Bull-Renault) est devenu champion du monde de Formule 1 pour la 4^e année de rang, hier à New Delhi, en remportant le Grand Prix d'Inde, alors que son dernier rival pour le titre, l'Espagnol Fernando Alonso (Ferrari), a terminé 11^e de cette épreuve. À trois manches de la fin de saison (Abou Dhabi, Etats-Unis, Brésil), Vettel compte désormais 115 points d'avance sur Alonso et ne peut plus être rejoint par le double champion du monde espagnol. Vettel, parti en pole position, a dominé la course de bout en bout, et remporté sans le moindre suspense son 36^e Grand Prix de F1, dont dès cette saison et six d'affilée depuis le GP de Belgique, fin août à Spa. Le pilote allemand rejoint au palmarès mondial le Français Alain Prost, quatre fois champion du monde entre 1986 et 1993, soit il y a 20 ans exactement. Il n'a plus devant lui que l'Allemand Michael Schumacher, sept fois champion du monde, et l'Argentin Juan Manuel Fangio, 5 titres dans les années 50.

MASTERS FÉMININ

Serena Williams rejoint Li Na en finale

L'Américaine Serena Williams, n°1 mondiale, a atteint la finale du Masters féminin en battant la Serbe Jelena Jankovic en trois sets 6-4, 2-6, 6-4, samedi à Istanbul, rejoignant la Chinoise Li Na. Serena Williams, qui n'a perdu aucun set en phase de poule, a connu un petit passage à vide au deuxième set permettant à Jankovic d'espérer, le temps pour la cadette des sœurs Williams de remettre son jeu à l'endroit. Après avoir mené 4-1 et 5-1, elle servait pour le match mais était incapable de conclure. C'est au



contraire Jankovic qui recollait au score à 5-3 avant de mettre la pression sur Serena Williams, victorieuse cette année à

Roland-Garros et l'US Open, en conservant sa mise en jeu. A 5-4, Serena Williams a fait respecter son rang avant de conclure la partie après un peu plus de deux heures d'échanges (2h 7 mn) en dépit d'une double faute alors qu'elle servait pour le match à 40-15. Pour sa part, Li Na est la première Chinoise à atteindre la finale du Masters après avoir battu la Tchèque Petra Kvitova 6-4, 6-2. Elle est assurée, à 31 ans, de terminer l'année au meilleur classement WTA de sa carrière (au moins 3^e mondiale).

FOOTBALL/AFRIQUE DU SUD

Violente bagarre générale lors du derby de Soweto

La rencontre de la 8^e journée du Championnat d'Afrique du Sud entre les Kaizer Chiefs et les Orlando Pirates (1-1) a été marqué hier par une violente bagarre générale entre joueurs des deux clubs de Soweto, le célèbre township de Johannesburg. La rencontre, disputée devant 80.000 spectateurs à Soccer City, le stade où s'est déroulée la finale de la dernière Coupe du monde, a vu les Kaizer Chiefs égaliser sur un but qui n'aurait pas dû être accordé en raison d'un net hors-jeu. En seconde période, peu avant l'heure de jeu, Wil-

lard Katsande, des Kaizer Chiefs, et Andile Jali, des Orlando Pirates, ont commencé à se battre, ce qui a déclenché une vaste mêlée générale entre joueurs, avant que l'arbitre ne réussisse à rétablir le calme après plusieurs minutes de confusion. Selon les images de télévision, un joueur des kaizer Chiefs a même reçu des coups de pied au visage d'un adversaire, mais l'arbitre de la rencontre n'a sorti aucun avertissement suite à cette bagarre générale. La rencontre s'est terminée sans autre incident.

CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION DE BASKET-BALL (A - 5^e J)

Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue des rencontres comptant pour la 6^e journée du championnat de Super-Division de basket-ball niveau A disputée samedi :

O. Batna - NA Hussein-Dey	67-47
GS Pétroliers - USM Blida	86-65
CS Constantine - CRBD Beïda	70-68
NB Staoueli - US Sétif	78-79
WA Boufarik - IRBB Arréridj	57-63

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	10	5
-- CS Constantine	10	6
-- IRBB Arréridj	10	6
4. US Sétif	9	5
5. CRB Dar Beïda	8	5
-- NB Staoueli	8	6
7. O. Batna	7	5
8. USM Blida	7	6
9. NA Hussein-Dey	6	5
-- WA Boufarik	6	5

Les coureurs kenyans remportent le Marathon 2013 d'Osaka



Le Kenyan Jackson Limo a remporté dimanche le marathon 2013 d'Osaka, ville se trouvant à l'ouest du Japon.

Le jeune homme âgé de 29 ans a traversé la ligne d'arrivée après deux heures, 12 minutes et six secondes, juste devant le Mongol Ser-Od Bat-Ochir, qui a terminé la course en deux heures, 13 minutes et 31 secondes. Les deux athlètes étrangers se trouvaient loin devant les autres coureurs. Le Japonais Atsushi Hasegawa s'est classé troisième avec un temps de deux heures, 15 minutes et 53 secondes. Parallèlement, la femme la plus rapide a été Monica Jepkoech, également Kenyane, qui a fini le marathon en deux heures, 39 minutes et 23 secondes. Près de 142 adolescents et 1.991 personnes de plus de 60 ans participent également à cette course qui devait se terminer à 16h00 hier.

Solution Samurai-sudoku N°410

5	4	2	8	6	9	7	3	1
6	1	8	2	3	7	4	9	5
9	3	7	1	5	4	6	2	8
2	6	1	4	7	3	8	6	9
8	9	3	6	2	5	1	7	4
4	7	6	9	1	8	2	5	3
1	6	5	3	4	2	9	8	7
7	2	9	5	6	1	3	4	8
3	8	4	7	9	6	5	1	2

1	7	4	2	8	3	6	9	5
9	6	5	4	1	7	3	2	8
2	8	3	6	6	9	1	7	4
3	5	9	8	2	1	7	4	6
8	4	1	7	3	6	2	9	5
7	2	6	9	4	5	8	3	1
5	1	7	3	6	4	9	8	2
6	9	8	5	7	2	4	1	3
7	5	9	3	6	8	2	4	1

Solution Mots Croisés N°410

QUADRILATÈRE
ULTRASONORES
EMOU■AU■UELE
L■MEMBRES■UR
QUE■DEESSE■I
UN■I■LU■PETON
E■■N■LEA■USE
S■RENE■RODE■
■NEPE■Y■II■C
ME■TRAVELAGE
I■GIFLES■NID
■DIESES■ETNA

1	7	4	2	8	3	6	9	5
9	6	5	4	1	7	3	2	8
2	8	3	6	6	9	1	7	4
3	5	9	8	2	1	7	4	6
8	4	1	7	3	6	2	9	5
7	2	6	9	4	5	8	3	1
5	1	7	3	6	4	9	8	2
6	9	8	5	7	2	4	1	3
7	5	9	3	6	8	2	4	1

GLOBETROTTERE
UGENIE■ERS■RI
RA■CCP■O■DOS
ENT■OCCUPENA
■TRANCHE■CT
NT■AIN■U■BOO
CARINAS■GLUL
ET■REITERERO
■ANESSE■ANAG
ARE■S■POINGU
NIRIEZ■UNIEE■
EEE■REISER

Solution Mots Fléchés N°410

MONDIAL 2014 (BARRAGES-RETOUR) ALGÉRIE-BURKINA FASO Ishak Belfodil sera-t-il convoqué ?

M. A. F.

L'attaquant international algérien de l'Inter Milan (Serie A italienne de football), Ishak Belfodil, devrait enregistrer son retour en équipe nationale, à l'occasion du match retour face au Burkina Faso, prévu le 19 novembre au stade de Mustapha Tchaker de Blida (19h15), comptant pour le tour des barrages qualificatif à la coupe du Monde 2014 au Brésil, selon une source proche de la Fédération algérienne de football (FAF).

Après la décision du sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, de se passer des services de Belfodil, au match aller disputé le 12 octobre à Ouagadougou (défaite 3-2), le patron des Verts aurait l'intention de convoquer l'ancien joueur de l'Olympique Lyon pour le match décisif de Blida.

Il est vrai que la forme qu'affiche actuellement Belfodil avec le club lombard aurait pesé dans le choix de Coach Vahid pour lui faire appel, d'autant qu'il devrait constituer une solution en attaque pour l'équipe nationale.

Du coup, l'attaquant du FC Porto (div 1 portugaise), Nabil Ghilas, très peu utilisé depuis le début de la saison, pourrait faire les frais de l'éventuelle convocation de Belfodil.

Lors du match aller, Halilhodzic, dont le choix de ne pas compter sur



Belfodil, avait fait couler beaucoup d'encre, surtout que le joueur voulait tant prendre part à la première manche d'Ouagadougou. Mais pour le sélectionneur national, il était question de faire un choix entre Ghilas et Belfodil, avant d'opter pour le premier qui n'a même pas été utilisé lors de cette rencontre.

Même s'il est convoqué pour le match retour face aux « Étalons », Belfodil (21 ans) ne devrait pas être titularisé, et pourra effectuer son entrée en cours de jeu, selon l'évolution de la rencontre. Si Belfodil devrait retrouver l'ambiance des Verts dès le pro-

chain match, ce n'est pas le cas pour le défenseur de l'Académica Coimbra (div 1 portugaise), Rafik Hallache, et l'attaquant de Sivasspor (div 1 turque), Rafik Djebbour, dont la forme laisse à désirer.

Pour Hallache, la concurrence au niveau du club Algérie avec la forme éblouissante des Belkalem, Bougerra, et autre Medjani, ne joue pas en sa faveur ; pire, l'ancien joueur du NA Hussein Dey vient de retrouver seulement vendredi dernier l'ambiance du championnat portugais après deux mois d'absence.

De son côté, Djebbour, qui a beaucoup perdu de sa superbe depuis qu'il avait rejoint Sivasspor en provenance de l'Olympiakos Le Pirée (div 1 grecque), devra cravacher dur pour espérer retourner un jour chez les Verts.

Selon la même source, les deux joueurs devront, tout de même, être présents à Blida, à titre d'invités, et cela au vu de leur aura et de leur influence sur le groupe.

Rappelons que l'Algérie va se passer des services de deux joueurs, le défenseur Essaid Belkalem et le milieu défensif, Adlane Guedioura, suspendus.

Enfin, l'équipe nationale entamera le 11 novembre un stage bloqué au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue de ce match décisif et crucial face aux Étalons.

ENCHAÎNANT UNE SECONDE VICTOIRE DE RANG Le MCA retrouve des couleurs

En venant à bout de la JS Kabylie (1-0) samedi au stade Omar Hamadi, dans le cadre de la 9^e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, le MC Alger s'est remis définitivement sur orbite, après une période de doute. Il s'agit du second succès de rang pour le Mouloudéens, après la victoire décrochée face au RC Arba (2-0).

Ce nouveau succès permet aux Algérois de se relancer en championnat, et de rejoindre le CSC à la deuxième place au classement, à un point du leader, l'ES Sétif, tenu en échec à domicile par le CSC (1-1). Après avoir été sur un siège éjectable, l'entraîneur suisse du Doyen, Alain Geiger, a su gérer la situation avec ces deux succès qui vont lui permettre de travailler avec plus de sérenté. Lors de la prochaine journée, prévue le week-end prochain, le MCA devra impérativement confirmer son réveil en déplacement face au CABB Arréridj, au risque de retomber dans ses travers.

Le coach suisse devra axer son travail sur l'aspect psychologique, une manière d'éviter à ses joueurs de verser dans l'euphorie, ce qui pourrait leur être fatal par la suite.

D'ici à la fin de la phase aller, le mouloudia d'Alger devra engranger le maximum de points pour terminer dans une position qui lui permettrait de bien gérer la course pour le titre, qui fuit ses étais depuis 2010.

D'ailleurs, la direction du vieux club algérois n'avait pas hésité à mettre le paquet pour permettre à l'équipe de travailler dans de bonnes conditions, avec l'objectif de remporter le titre de champion, que détient l'ESS lors des deux dernières éditions.

M. A. F.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA ALGER
DAÏRA ADM CHERAGA
COMMUNE DE CHERAGA

AVIS DE RECRUTEMENT

Le président de l'assemblée populaire communale de Chéraga, annonce l'ouverture d'un concours de recrutement externe pour les besoins de ses services administratifs.

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	spécialité	Nombre de postes ouverts
Administrateur territorial	Concours Sur titre	Etre titulaire d'une licence d'enseignement supérieur	- Psychologie du travail - Sciences de gestion spécialité : management - Sciences financières - Droit	06
Attaché principal de l'administration territoriale	Concours Sur titre	Etre titulaire d'un diplôme d'études universitaire appliquées	- Gestion des ressources humaines - Management	06
Documentaliste - archiviste	Concours Sur titre	Etre titulaire d'une licence	- Bibliothéconomie	01
Ingénieur d'état de l'administration territoriale en gestion technique et urbaine	Concours Sur titre	Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'état	- Génie civil	02
Architecte de l'administration territoriale	Concours Sur titre	Etre titulaire d'un diplôme d'architecte	- Architecture	02

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Demande manuscrite de participation au concours.

- Copie conforme du diplôme.

- Relevé des notes de la dernière année
- Un extrait de naissance + une fiche familiale.

- Un extrait n°3 du casier judiciaire.

- Un certificat de nationalité.

- Un certificat de résidence.

- Une attestation d'accomplissement ou de dispense des obligations du Service national

- 04 photos d'identité
- Deux (02) enveloppes timbrées.

Délais des inscriptions et dépôt des dossiers :

* Les dossiers de candidature doivent être déposés au niveau du bureau du DRH dans un délai de 15 jours à partir de la date de l'apparition du présent avis.

Observation : tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES FINANCES
DIRECTION DES IMPÔTS DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU
SOUS-DIRECTION DES MOYENS

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction des Impôts de la wilaya de Tizi Ouzou lance l'ouverture des concours de recrutement dans les grades suivants :

Grade	Nombre de poste	Conditions de recrutement	Mode de recrutement
Inspecteur Principal des Impôts	04	Parmi les candidats titulaires d'une licence d'enseignement supérieur dans les spécialités : - Sciences économiques ; - Sciences juridiques et administratives ; - Sciences commerciales ; - Finances et comptabilité ou d'un titre reconnu équivalent.	Concours sur titre
Inspecteur des Impôts	06	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme d'études universitaires appliquées dans les spécialités : - Sciences économiques ; - Sciences juridiques et administratives ; - Sciences commerciales ; - Finances et comptabilité ; - Comptabilité et fiscalité ; - Droit des affaires ; - Commerce international ou d'un titre reconnu équivalent	Concours sur titre
Agent de constatation	02	Parmi les candidats justifiant de la 3 ^e année secondaire accomplie	Concours sur titre
Ingénieur d'Etat en Informatique	01	Parmi les candidats titulaires du diplôme d'Ingénieur d'Etat en informatique ou d'un titre reconnu équivalent.	Concours sur titre
Technicien Supérieur en Informatique	01	Parmi les candidats titulaires du diplôme de technicien Supérieur en informatique ou d'un titre reconnu équivalent	Concours sur titre

Constitution de dossier :

- Une demande manuscrite ;
- Deux enveloppes timbrées grand format ;
- Une copie certifiée conforme à l'original du titre, diplôme, ou du titre équivalent ;
- Justification vis-à-vis du Service national ;
- Une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 03) moins de trois (03) mois ;
- Deux (02) photos d'identité ;
- Certificat de résidence ;
- Deux (02) certificats médicaux (médecine générale - physiologie) attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé ;
- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, dûment visées par l'organisme de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé le cas échéant ;
- Une copie certifiée conforme à l'original du dernier relevé de notes du cursus de formation ;
- Attestation justifiant la période du travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion

professionnelle ou sociale des jeunes diplômés en précisant l'emploi occupé, le cas échéant (joindre contrat) ;

- Tout document justifiant les suivis par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant ;

- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité le cas échéant ;

- Autorisation employeur pour les fonctionnaires ;

N.B: Les candidats définitivement admis doivent compléter leurs dossiers de recrutement avant leur nomination par les pièces suivantes :

- Un (01) certificat de nationalité ;

- Extrait de l'acte de naissance ;

Détails des inscriptions et dépôts des dossiers :

Le dossier de candidature doit être adressé à Monsieur le Directeur des Impôts de la wilaya Tizi Ouzou - Sous-Direction des Moyens - Bureau des Personnels et de la Formation, dans un délai de **Quinze (15) jours** à compter de la date de la première publication.

Observation : Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

DE NOUVEAUX JOUEURS POUR LES VERTS :

Le cas Aissa Mandi comme probable solution

S. Ben

D'aucuns ont remarqué les dernières bonnes prestations du latéral gauche du club français de la ligue 1 Reims, l'Algérien Aissa Mandi qui avait hésité à montré son intérêt à rejoindre les Verts au mois de juin dernier, intéressé bien coach Vahid mais de là à assurer qu'il serait dans l'effectif des Verts, c'est un pas qui est difficile à franchir sans l'assurance du coach principal Vahid Halilhodzic.

En effet, depuis qu'il est à la tête des Verts, le Bosnien Vahid Halilhodzic insiste bien sur le fait qu'il ne veut pas de joueur qui hésite à rejoindre la sélection. Et il se trouve qu'au mois de juin dernier alors que son nom était régulièrement cité par les médias algériens comme probable Vert en compagnie, entre autres de Belfodil, le latéral droit de Reims Aissa Mandi, âgé de 21 ans, avait été contacté par le staff et le coach national, mais le concerné aurait demandé un temps de réflexion avant de répondre à une éventuelle convocation avec les Verts.

Ce qui explique pourquoi Vahid n'a pas du tout convoqué depuis, surtout lors des matchs de poules et bien évidemment cette double confrontation des barrages contre le Burkina Faso.

Seulement, le staff technique des Verts reste toujours ouvert puisque coach vahid Halilhodzic a bien confié que «jamais les portes de l'EN ne seront fermées à l'avénir» et qu'il est possible que deux ou trois joueurs puissent encore renforcer le groupe dans les mois à venir. Et aux dernières nouvelles, il se trouve que Mandi vient d'être à nouveau supervisé avant-hier au stade Vélodrome lors du coach de son équipe contre l'Olympique Marseille. Lors de ce match, l'arrière droit de Reims qui a été bien titularisé comme d'habitude a



été intraitable aussi bien sur le plan offensif que défensif. D'ailleurs est-il besoin de noter que ce joueur est bien polyvalent ce qui pourrait bien rendre des services aux Verts si jamais coach Vahid décide à le convoquer. Mais une chose est sûre, il n'est pas parmi la trentaine de joueurs convoqués par Vahid pour le dernier match barrage des Verts contre le Burkina Faso le 19 novembre prochain au stade Tchaker de Blida pour le compte des qualifications à la phase finale du Mondial 2014 au Brésil.

Mais, on évoque, par contre, une probable convocation lors de la phase finale du Mondial. Ainsi si Vahid tarde à le convoquer malgré ses belles prestations c'est une manière comme une autre de lui rendre la pareille puisqu'au

mois de juin dernier, Mandi avait été contacté depuis Alger, par le staff technique de l'Algérie alors que les Verts s'apprenaient à débuter un regroupement. Le staff a insisté pour le faire venir, et la réponse du joueur avait alors fait très mal au staff des Verts : «Non, je ne peux pas, mon entraîneur Hubert Fournier m'a demandé de prendre des jours de repos». Et s'il paie aujourd'hui son hésitation, c'est que coach Vahid veut que le joueur sente ce qu'il a senti au moment du refus dudit joueur. A chacun son tour, doit-on dire pour comprendre un vrai adage algérien.

Ce qui fait plus mal, c'est le fait qu'à ce moment-là, les Verts n'avaient pas de titulaire à ce poste de latéral droit. Et la réponse de Halilhodzic pour Mandi à propos du prochain match des Verts serait plus proche de celle-ci : «On ne peut pas sélectionner un joueur qui n'a pas voulu venir en juin en vue d'un match aussi important que celui du Burkina, le 19 novembre prochain. C'est lui qui n'a pas souhaité nous aider, et non l'inverse». Seulement, le président de la FAF a bien contacté par la suite Mandi avant le match du Mali en demandant au défenseur Mandi de se préparer au niveau administratif, en se rendant au consulat de Metz en vue de se faire délivrer un passeport algérien. Dans ce poste actuellement, Vahid se contente de trois éléments : Mostefa, le titulaire, Khoualed ou encore Cadamuro. Ce dernier étant en manque de compétition, il ne reste donc plus que deux. Mais pour la phase finale d'un Mondial tout sera possible. Donc ça ne serait certainement pas une surprise si coach Vahid convoquerait Aïssa Mandi pour la phase finale de la Coupe du monde. Mais, il faut d'abord gagner ce match contre le Burkina pour assurer sa qualification et on en reparlera plus en détail par la suite...

Séminaire maghrébin d'Interpol les 24 et 25 novembre à Alger

Un séminaire régional maghrébin de l'organisation internationale de la Police (Interpol), consacré au sport, se tiendra les 24, et 25 novembre prochain à Alger, rapporte la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Au cours de ce rendez-vous qui regroupera des représentants de cinq pays nord-africains (Algérie, Maroc, Tunisie, Libye

et Egypte), il sera question d'évoquer de différents sujets liés au sport.

Cette rencontre à laquelle les clubs sont invités à y prendre part traitera des thèmes liés au sport, tels que les matches truqués, la violence dans les stades, le dopage et les paris clandestins.

LRF SAÏDA (COUPE D'ALGÉRIE)

L'IS Tighennif-MB Hassasna et WAB Tissemsilt-SAMohammadia à l'affiche au 3^e tour régional

Le 3^e tour régional Ouest de la Coupe d'Algérie de football, ligue de Saïda, prévu mardi prochain, propose des affiches aléchantes mettant aux prises des équipes de la division amateurs et surtout des derbys entre clubs de la même ville.

Les deux grandes affiches de ce tour régional opposeront l'IS Tighennif au MB Hassasna et WAB Tissemsilt au SA Mohammadia. De chaudes empoignades qui retiendront sans doute l'attention des puristes, opposant des clubs de la division amateurs. Une autre rencontre, tout aussi intéressante, qui mettra aux prises le Sporting de Mécheria à une vieille connaissance, en l'occurrence le CC Sig, ne manquera certainement pas d'attrait pour les amateurs de cette épreuve populaire. D'autres empoignades passionnantes entre locataires de la même division ou de la même ville dont les derbys des Hauts-Plateaux, ES Mahdia-IRB Sougueur retiendront l'attention, tout comme CRB Bougibou-IRB Ain El Hadjar.

L'IRB Oued Taria et l'USB Tissemsilt, deux ex-pensionnaires de la régionale Une, partent à chances égales. Ce ne sera pas le cas pour Chabab de Tircine et l'IRB Faïda qui croiseront le fer avec des clubs amateurs, la JSM Tiaret et le Ghalib de Mascara.

Même si les clubs amateurs partent sur le papier en position

de favoris, les rencontres sont ouvertes à tous les pronostics. Des surprises ne sont pas à écarter. Le deuxième team de Sig, à savoir la JSS, rencontrera pour la deuxième fois de suite une formation d'El Bayadh, le MCE Bayadh. Le vainqueur de cette rencontre passera directement au 5^e et dernier tour étant donné qu'il sera exempt lors du 4^e tour.

Voici le programme des rencontres de ce 3^e tour régional, prévues mardi prochain:

Tiaret : CR Mahdia - FCB Frenda (12h00)
 // : ES Mahdia - IRB Sougueur (14h00)
 Boukhors : MC El Bayadh - JS Sig (12h00)
 // : GC Mascara - IRB Faïda (14h00)
 Frenda : IRBOued Taria - USB Tissemsilt (12h00)
 // : IS Tighennif - MB Hassasna (14h00)
 Saida : SC Mecheria - CC Sig (12h00)
 // : WAB Tissemsilt - SA Mohammadia (14h00)
 Tighennif : JSM Tiaret - CRB Tircine (14h00)
 Mecheria : CRB Bougibou - IRB Ain El Hadjar (14h00)

CHAMPIONNAT DE FRANCE

DE LIGUE 1 (11^e J)

Oliveira détrône Fouad Kadir du titre du meilleur buteur du Stade rennais

L'attaquant portugais, Nelson Oliveira, est devenu le meilleur buteur du Stade rennais avec six buts, détrônant le milieu international algérien, Fouad Kadir (5 réalisations), à l'issue de la victoire du club breveté samedi soir sur le terrain de Toulouse (5-0), en match comptant pour la 11^e journée du championnat de France de football. Le joueur portugais s'est distingué par un doublé (63^e, 83^e) face à Toulouse, alors que le but inscrit par Kadir au cours de ce match (44^e), ne lui a pas suffi pour préserver son titre du meilleur buteur du club occupé la semaine dernière avec 4 buts. L'international algérien avait inscrit auparavant deux doublés, face à l'AC Ajaccio (2-0), et devant le FC Valenciennes (2-2). Kadir partage le même nombre de buts avec Zlatan Ibrahimovic (PSG), Vincent Aboubakar (FC Lorient), Cheick Diabaté (Bordeaux), Mustapha Yatabaré (EA Guingamp), Rémy Cabella (Montpellier), alors que le meilleur buteur de la Ligue 1 est le Colombien Falcao (Monaco) avec 7 buts.

Au classement, le Stade rennais pointe à la 8^e place avec 16 points, à neuf longueurs du premier relégable, Ajaccio (18^e, 7 pts). Le joueur algérien avait rejoint le club breveté durant l'intersaison en provenance de l'Olympique de Marseille. Kadir avait effectué son retour en équipe nationale, à l'occasion du match aller disputé le 12 octobre face au Burkina Faso (défaite 3-2) à Ouagadougou, comptant pour le tour des barrages qualificatifs à la Coupe du monde 2014 au Brésil.

CHAMPIONNAT DE FRANCE (11^e J) BASTIA-NICE (1-0)

Boudebouz : «Une belle victoire après la débâcle de Paris»

Le milieu international algérien du SC Bastia, Ryad Boudebouz, s'est dit «content», après la victoire de son équipe samedi soir à domicile face à l'OGC Nice (1-0), en match comptant pour la 11^e journée du championnat de France de football. «L'essentiel est d'avoir pris les trois points de la victoire. Nous avons fait face à une bonne équipe niçoise qui nous a causé beaucoup de soucis. Je suis heureux de ce succès qui nous fait au chaud au cœur», a affirmé le joueur algérien au site officiel du club corse. L'unique but de la partie a été inscrit par le revenant défenseur Sébastien Squillaci (36^e). Titularisé par l'entraîneur, Frédéric Hantz, Boudebouz a pris part à l'intégralité de la rencontre, alors que l'autre Algérien de Bastia, Fethi Harek, s'est contenté du banc des remplaçants. Le SC Bastia s'est racheté après sa lourde défaite concédée la semaine dernière au Parc des Princes face au Paris SG (4-0). «C'est important de gagner chez nous, notamment après le revers de Paris. Maintenant, il faudra aller chercher des points à l'extérieur, chose qui sera difficile», a-t-il ajouté. «Le public a bien joué son rôle ce soir, il nous a beaucoup soutenus face à Nice. On tâchera de lui procurer de la joie lors de nos prochains rendez-vous», a-t-il conclu. A l'issue de ce succès, Bastia remonte à la 10^e place au classement de la Ligue 1 avec 15 points, à neuf longueurs du PSG, leader avec 24 points, qui joue ce soir sur le terrain de l'AS Saint-Etienne. Ryad Boudebouz n'est plus convoqué en équipe nationale depuis la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 en Afrique du Sud, pour des raisons disciplinaires.



NEVILLE «Rooney mérite un nouveau contrat»

Annoncé proche du départ cet été, Wayne Rooney mériterait de se voir offrir un nouveau contrat à Manchester, d'après son ancien coéquipier Gary Neville.

Tout l'été, Wayne Rooney aura laissé planer le doute. Annoncé sur le départ de Manchester après neuf ans à Old Trafford, l'attaquant international anglais a fait rêver Arsenal et Chelsea jusqu'au bout. Finalement resté dans le nord de l'Angleterre, Rooney fait depuis étalage de tout son talent, alignant les bonnes performances dans une équipe pourtant très irrégulière. D'après son ancien coéquipier Gary Neville, l'attaquant mériterait même de se voir offrir un nouveau contrat.

«IL A ÉTÉ LE MEILLEUR JOUEUR DE MU»

«Je ne vois aucune raison pour que Wayne Rooney, avec la forme qu'il a en ce moment et son importance à Manchester, n'aurait pas de nouveau contrat. Il a été l'un des seuls joueurs réguliers dans ce qui a été la période la plus prolifique de l'histoire de Manchester United. Les gens ne devraient pas l'oublier. Il a disputé trois finales de Ligue des Champions en très peu de temps et a gagné cinq fois la Premier League. C'était l'un des cadres avec Patrice Evra, Ryan Giggs, Nemanja Vidic et Rio Ferdinand. En règle générale, il a même été le meilleur joueur de Manchester United», a expliqué l'ancien latéral à TalkSports.

EVRA ÉVOQUE LE RACISME

S'exprimant sur la télévision officielle de Manchester United, Patrice Evra donne son avis sur la lutte contre le racisme dans le football et en général : «Je vais être honnête avec vous. Je ne pense pas que nous arrêterons le racisme. Le racisme est présent depuis des

années, comme l'a dit Yaya Touré. L'Uefa doit faire quelque chose. Chaque année maintenant nous entendons parler de ce fléau. Les gens sont tellement ignorants pour continuer à parler comme ça de gens noirs ou autres. Moi je suis un être humain, la couleur n'a pas d'importance» a déclaré le joueur français.



«JE PEUX COMPRENDRE DAVID MOYES»

Toutefois, celui qui a joué pendant 19 ans (1992-2011) pour Manchester United admet que discuter publiquement de cette prolongation ne serait pas forcément souhaitable. «Actuellement, je ne vois pas pourquoi Wayne ne voudrait pas continuer de jouer ici. Mais je peux aussi comprendre pourquoi David Moyes ne veut pas se sentir obligé de parler des négociations du contrat de Wayne Rooney tous les vendredis», a-t-il ajouté.



MOURINHO «Torres a été boosté par la confiance que j'ai placée en lui»



Le foot à 150 ans

Si les sports ancestraux lointains, parents du football, sont nombreux, le ballonpied moderne - qu'on aime tant - est né le 26 octobre 1863, dans un pub anglais. Bon, les huit clubs qui se sont réunis ont mis deux mois à se mettre d'accord sur les règles, la première rencontre a donc eu lieu en décembre.

Pour l'anecdote, pendant les trois premières années de la Football Association, les passes en avant étaient interdites, comme au rugby.

On aime bien Chantôme, mais le spécialiste des passes en arrière aurait sûrement apprécié.



José Mourinho s'est exprimé sur la réussite retrouvée de Fernando Torres, auteur d'un doublé lors de la victoire de Chelsea sur la pelouse de Schalke 04 (3-0) en Ligue des Champions.

Auteur de ses deux premiers buts en Ligue des Champions cette semaine,

Fernando Torres a retrouvé le chemin des filets après une longue période de disette.

Une réussite que n'a pas manqué de commenter José Mourinho en conférence de presse. Selon lui, le buteur espagnol avait tout simplement besoin de confiance. «Il nous faut un peu de temps pour se mettre en place et nous nous améliorons de jour en jour» annonçait d'ailleurs récemment Fernando Torres.

PÊCHE

Projet algéro-onusien pour la formulation d'une stratégie nationale de développement de la pêche artisanale

Le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques bénéficiera de l'assistance technique du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour la formulation d'une stratégie nationale de développement de la pêche artisanale, selon un accord signé hier entre les deux partenaires.

L'accord a été signé par le secrétaire général du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, Mustapha Lgha, la représentante résidente du PNUD à Alger, Christine Amarel, et un représentant du ministère des Affaires étrangères. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre, Sid Ahmed Ferroukhi, des représentants de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) et quelques associations de pêcheurs. Le projet a pour objectif d'apporter une assistance technique au ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques pour formuler une stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture avec une attention particulière pour la pêche artisanale et l'aquaculture de subsistance pour la période 2015-2020, selon un document remis à la presse.

Les agences des Nations unies (PNUD, FAO, ONUDI) mobiliseront un groupe d'experts qui vont accompagner le ministère dans l'élaboration du plan d'application de cette stratégie visant à moderniser la pêche artisanale et l'intégrer dans l'économie nationale.

En Algérie, 60 à 70% de la flottille nationale pratique la pêche artisanale, appelée aussi petit métier qui emploie environ 22.000 professionnels. «Il y a une volonté de recenser cette population et voir comment l'intégrer dans la dynamique du développement du pays», a affirmé M. Ferroukhi, soulignant qu'un plan opérationnel sera élaboré d'ici le début de l'année prochaine pour mettre en œuvre des instruments adaptés à ce type d'activité peu connue.

Le projet vise également à créer des activités économiques dans les régions enclavées et déshéritées et la promotion de l'emploi dans la pêche artisanale. «Ce projet est destiné aux pêcheurs qui ne disposent pas des moyens nécessaires et se trouvent souvent dans des coins perdus et éloignés», a dit le ministre qui aspire, à travers ce partenariat, à «associer la pêche artisanale à la stratégie du secteur visant à préserver la ressource et l'environnement».

A l'échelle mondiale, la pêche artisanale qui emploie 90% des pêcheurs contribue, à hauteur de 50%, à la production halieutique mondiale, selon la FAO.

Ce projet sera financé à hauteur de 428.000 dollars par le PNUD et l'Algérie définira plus tard le montant des actions à mener.

ZAKAT

Le nissab est fixé cette année à 501.500,00 DA

Le ministère des Affaires religieuses et des wakfs a annoncé hier que le nissab de la zakat pour l'année 1434 de l'hégire (2013-2014) a été fixé à 501.500,00 DA.

La zakat correspond au quart du deuxième, soit 2,5 % de toute valeur ayant atteint le nissab au terme d'une année, à savoir l'argent, les offres commerciales et les marchandises évalués au prix de vente actuel le jour de la zakat, a précisé le ministère dans un communiqué. Le nissab de la zakat a été calculé sur la base de 20 dinars or dont le poids a été estimé à 85 grammes, alors que l'Agence nationale pour la distribution et la transformation de l'or et autres métaux précieux (Agenor) a fixé le prix du gramme d'or



de 18 carats à 5900,00 DA, a ajouté le communiqué. Afin de perpétuer la tradition du Prophète Mohamed (QSSSL) dans la collecte et la distribution organisées et équitables de la zakat, le ministère des Affaires religieuses a mis à la disposition des personnes devant s'acquitter de la zakat le Fonds de la zakat sous le compte CCP national n°4780-10 et les comptes CCP répartis à travers les wilayas du pays.

SAHARA OCCIDENTAL

Le président Abdelaziz demande à l'ONU d'offrir aux Sahraouis une protection internationale

Le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, a demandé à la commission des Nations Unies des droits de l'homme d'offrir aux Sahraouis une protection internationale» notamment après le lourd bilan des victimes enregistré dans les rangs des manifestants sahraouis dans les villes d'El Ayoum et Smara occupées lors de la visite de l'envoyé onusien au Sahara occidental Christopher Ross.

Le président sahraoui a exprimé cette demande dans une lettre adressée à la commission des Nations Unies et publiée par l'agence de presse sahraouie (SPS) dans laquelle il a indiqué que le grand nombre de victimes enregistré démontre l'intention «revanche et belliqueuse de l'occupant marocain qui continue d'user de méthodes de répression et de terreur» dans les graves



violations des droits humains sahraouis. Le président sahraoui a affirmé le besoin «urgent» d'un mécanisme onusien qui permette à la Minurso de protéger, de surveiller et de rendre compte des droits de l'homme au Sahara occidental, de lever le blocus imposé aux territoires sahraouis occupés, de retirer immédiatement les forces de répression marocaines, en uniformes ou en civil, qui s'y trouvent. M. Abdelaziz a ajouté en direction de la commissaire onusienne chargée des droits de l'homme Navid Pillay: «Nous demandons au Haut-commissariat aux droits de l'homme d'intervenir pour accorder aux Sahraouis le droit légitime à l'expression, au regroupement, aux manifestations pacifiques, à l'accès libre à la Minurso, aux organisations des droits de l'homme, aux observa-

teurs et aux journalistes indépendants».

«Nous attirons votre attention sur la situation intenable des civils sahraouis sans défense et vous demandons d'intervenir en toute urgence pour mettre fin à cette injustice flagrante.

La communauté internationale ne peut permettre à un Etat d'occupation militaire d'incriminer et de juger des citoyens innocents dont le seul tort est de demander pacifiquement l'application de la Charte et des résolutions des Nations Unies qui stipulent le droit des peuples colonisés à l'autodétermination et à l'indépendance à travers un référendum libre juste et régulier», a-t-il précisé.

L'intervention marocaine contre les manifestants s'est soldée par une centaine de blessés et la prise en détention de 29 maisons, selon la lettre du président sahraoui.

SÉCHERESSE

5.000 céréaliculteurs déclarés sinistrés à Batna

Le nombre de céréaliculteurs déclarés sinistrés dans la wilaya de Batna des suites de la sécheresse qui a affecté la dernière campagne agricole a atteint les 5.643 fellahs exploitant une superficie totale de 118.000 hectares, a indiqué hier le directeur des services agricoles (APS), Mohamed-Lamine Grabsi.

Selon ce responsable, des expertises, conduites par des spécialistes de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), sont en cours sur le ter-

rain en vue d'une évaluation précise des pertes.

M. Grabsi a également souligné que des efforts se poursuivaient pour réussir la campagne 2013-2014, par la mobilisation des moyens nécessaires, l'accès des agriculteurs aux moyens de production et la mise en œuvre du dispositif de soutien, indépendamment des indemnités devant être accordées aux victimes de la sécheresse.



APS